



COMMUNE DE **BELFAUX**



RAPPORT DE GESTION 2022



TABLE DES MATIERES

I. CONSEIL GENERAL	2
II. CONSEIL COMMUNAL	6
III. DICASTERES	8
1. Administration générale - Ressources humaines - Relations extérieures - Agglomération - Fusion.....	8
2. Finances - Culture et sports et associations – Economie - Bibliothèque - Jeunesse - Intégration - Naturalisations – Tourisme	15
3. Service social – Service des curatelles – Senior+ - Santé – Crèche.....	28
4. Energie – Environnement – Forêts – Agriculture et parcs – Déchetterie - Affaires militaires - Protection de la population – Service du feu	38
5. Eau potable – Eaux usées – Routes – Police et affichage – Mobilité - Cimetière	45
6. Aménagement – Police des constructions – Bâtiments et entretien - Patrimoine.....	50
7. Enseignement obligatoire - Transports scolaires (bus et pédibus) - Association de la piscine de Courtepin (ACPC) – Service de logopédie et de psychologie (SLPPI) - Accueil extrascolaire (AES) - Devoirs surveillés – Maternelle	52

RAPPORT DE GESTION 2022 DU CONSEIL COMMUNAL

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux,

Conformément à l'article 19 de la Loi du 22 mars 2018 sur les finances communales, le Conseil communal vous soumet ci-après le Rapport de gestion pour l'année 2022.

I. CONSEIL GENERAL

COMPOSITION DU BUREAU DU 01.01.2022 AU 01.05.2022

Nom et Prénom	Fonction	Parti ou groupe représenté
Marianne Aebischer	Présidente	Le Centre Belfaux-Futuro
Véronique Rebetez	Vice-présidente	PS, Centre gauche – PCS et Ouverture
Emilie Corminboeuf	Scrutatrice	PS, Centre gauche – PCS et Ouverture
Thierry Nydegger	Scrutateur	Le Centre Belfaux-Futuro
Andréa Wassmer	Scrutatrice	PS-PCS Ouverture
Christophe Zbinden	Scrutateur	Le Centre Belfaux-Futuro
Didier Pauchard	Voix consultative	Mouvement Arc-en-Ciel

COMPOSITION DU BUREAU DES LE 01.05.2022

Nom et Prénom	Fonction	Parti ou groupe représenté
Rebetez Véronique	Présidente	PS, Centre gauche – PCS et Ouverture
Jobin Nicolas	Vice-président	Le Centre Belfaux-Futuro
Corminboeuf Emilie	Scrutatrice	PS, Centre gauche – PCS et Ouverture
Nydegger Thierry	Scrutateur	Le Centre Belfaux-Futuro
Wassmer Andréa	Scrutatrice	PS, Centre gauche – PCS et Ouverture
Zbinden Christophe	Scrutateur	Le Centre Belfaux-Futuro
Chablais Yvan	Voix consultative	Mouvement Arc-en-Ciel

COMPOSITION DU CONSEIL GENERAL DU 01.01.2022 AU 31.12.2022

Nom	Prénom	Groupe politique
Aebischer	Marianne	Le Centre Belfaux-Futuro
Ajilian	Saeed	Le Centre Belfaux-Futuro
Angéloz Burns	Murielle	PS, Centre gauche – PCS et Ouverture
Bapst	Gilbert	Le Centre Belfaux-Futuro
Barras	Chantal	Le Centre Belfaux-Futuro
Berset	Josiane	PS, Centre gauche – PCS et Ouverture
Berset	Solange	PS, Centre gauche – PCS et Ouverture
Bise	Alain	Le Centre Belfaux-Futuro
Corminboeuf	Emilie	PS, Centre gauche – PCS et Ouverture
Corpataux	Dominique	Le Centre Belfaux-Futuro
Defaux	Thierry	PS, Centre gauche – PCS et Ouverture

Frésard	Jean-Pierre	PS, Centre gauche – PCS et Ouverture
Gasser	Benjamin	PS, Centre gauche – PCS et Ouverture jusqu'au 31.08.2022
Felder	Andrea	PS, Centre gauche – PCS et Ouverture depuis le 01.09.2023
Grandjean	Christel	PS, Centre gauche – PCS et Ouverture
Jobin	Nicolas	Le Centre Belfaux-Futuro
Krattinger	René	Le Centre Belfaux-Futuro
Maertens	Greetje	PS, Centre gauche – PCS et Ouverture
Mauron	Eric	Le Centre Belfaux-Futuro
Meissner	Mireille	PS, Centre gauche – PCS et Ouverture
Nydegger	Thierry	Le Centre Belfaux-Futuro
Oberson	Frédéric	Le Centre Belfaux-Futuro
Pauchard	Didier	Mouvement Arc-en-Ciel
Rebetez	Véronique	PS, Centre gauche – PCS et Ouverture
Roulin	Martine	Mouvement Arc-en-Ciel
Schaller	Aurèle	PS, Centre gauche – PCS et Ouverture
Späni	Stéphanie	Le Centre Belfaux-Futuro
Thode	Christophe	Le Centre Belfaux-Futuro
Vona	Giovanni	Le Centre Belfaux-Futuro
Wassmer	Andrea	PS, Centre gauche – PCS et Ouverture
Zbinden	Christophe	Le Centre Belfaux-Futuro

SEANCES

Le Conseil général a siégé à 4 reprises en 2022, à savoir le 15 février (séance extraordinaire concernant les budgets), le 24 mai, le 18 octobre et le 13 décembre.

OBJETS TRAITES

15 février 2022

- Modification du coefficient de l'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques de 81% à 84% de l'impôt cantonal de base et des personnes morales de 81% à 84% de l'impôt cantonal de base ainsi que de la contribution immobilière de 2.0‰ à 2.3‰ de la valeur fiscale cantonale, dès le 1^{er} janvier 2022
Accepté (16 oui, 6 non et 5 abstentions)
- Budgets 2022
Acceptés (22 oui et 5 abstentions)
- Election de la Présidente pour l'année 2022
Elue : Mme Véronique Rebetez, PS, Centre gauche – PCS et Ouverture
- Election du Vice-président pour l'année 2022
Elu : M. Nicolas Jobin, Le Centre Belfaux-Futuro

24 mai 2022

- Comptes 2021
Approuvés à l'unanimité
- Rapport de gestion 2021

- Information préliminaire au décompte final des nouveaux bâtiments scolaires
- Décompte final des études préliminaires de la « porte d'entrée du village » côté Grolley et du concept de la route de Lossy
Accepté à l'unanimité par 25 voix
- Décompte final des études routières en relation avec le Projet d'Agglomération de 4^{ème} génération
Accepté à l'unanimité par 25 voix
- Demande de crédit d'investissement pour la création d'un trottoir à la route d'Autafond
Reportée par 25 voix et 2 abstentions
- Nomination d'un membre à la Commission des naturalisations en remplacement de M. Claude Piccand
Elue : Mme Stéphanie Späni

18 octobre 2022

- Approbation de la modification des statuts du Réseau Santé Sarine
Reportée par 18 oui, 3 non et 2 abstentions
- Règlement concernant les émoluments administratifs et les contributions de remplacement en matière d'aménagement du territoire et de constructions
Accepté à l'unanimité par 23 voix
- Commission SCI (Système de Contrôle Interne) élection d'un membre du Conseil général en remplacement de Mme Martine Roulin, démissionnaire
Elu : M. Christophe Thode
- Décompte final du crédit d'étude accordé pour la construction du bâtiment de la Petite Enfance et
Décompte final du crédit accordé pour la construction du bâtiment de la Petite Enfance
Acceptés à l'unanimité par 23 voix
- Décompte final du crédit accordé pour le remplacement d'un talus végétalisé par une construction de loisirs sous forme de gradins
Accepté à l'unanimité par 23 voix
- Décompte final du crédit accordé pour la création et l'aménagement d'une cour de récréation/place de jeux et la construction d'un préau
Accepté à l'unanimité par 23 voix
- Décompte final du crédit accordé pour les réaménagements extérieurs de la halle de gym et la création d'une porte pour accéder directement à la halle
Accepté à l'unanimité par 23 voix
- Décompte final du crédit accordé pour la jonction informatique entre les bâtiments du secteur de l'école et mise à niveau des installations
Accepté à l'unanimité par 23 voix
- Décompte final du crédit accordé pour la réfection de l'étanchéité et de l'isolation de la place entre l'école et la halle de sports
Accepté à l'unanimité par 23 voix
- Décompte final du crédit accordé pour l'installation d'un système de vidéosurveillance dans le secteur de l'école
Accepté à l'unanimité par 23 voix
- Décompte final du crédit accordé pour la réfection du chemin des Ecoliers
Accepté à l'unanimité par 23 voix
- Demande de crédit d'investissement pour la création d'un trottoir à la route d'Autafond
Acceptée à l'unanimité par 23 voix

13 décembre 2022

- Approbation de la modification des Statuts du Réseau Santé Sarine
Acceptée par 16 oui, 9 non et 3 abstentions
- Désignation de l'organe de révision pour la période 2022 – 2023 – 2024
Le mandat de révision a été accordé à l'unanimité par 28 voix à la Société BDO SA
- Plan financier 2023 – 2027
- Budget d'investissement – Demande de crédit d'investissement pour la création d'un trottoir à la route de Corminboeuf
Reporté par 23 oui, 0 non et 2 abstentions
- Budget d'investissement – Demande de crédit d'investissement pour la rénovation de 12 salles de classe
Accepté à l'unanimité par 28 voix
- Budget d'investissement – Demande de crédit d'investissement pour la remise à ciel ouvert du ruisseau de Chenaleyre
Accepté à l'unanimité par 28 voix
- Budget 2023 (investissement et résultats)
Accepté à l'unanimité par 28 voix
- Décompte final du projet Valtraloc, secteur restaurant Le Mouton – Giratoire de la Forge – Carrefour d'Autafond
Accepté à l'unanimité par 28 voix
- Décompte final du projet Valtraloc, adduction d'eau défense incendie Le Mouton – Giratoire de la Forge
Accepté à l'unanimité par 28 voix
- Décompte final du crédit accordé pour la création d'un cheminement piétonnier à la route de La Rosière
Accepté à l'unanimité par 28 voix
- Décompte final du crédit accordé pour le remplacement d'un tracteur pour le Service de l'Edilité
Accepté à l'unanimité par 28 voix

Tous les procès-verbaux des séances sont publiés sur le site internet communal :



II. CONSEIL COMMUNAL

MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAL ET REPARTITION DES DICASTERES

La composition du Conseil communal est la suivante :

- Mme Muriel Frésard, Le Centre Belfaux–Futuro, syndique
Administration générale - Ressources humaines - Relations extérieures - Agglomération - Fusion
- M. François Vallat, PS, Centre Gauche-PCS et Ouverture, vice-syndic
Finances - Economie – Culture, sports et associations – Bibliothèque - Jeunesse - Intégration - Naturalisations – Tourisme
- Mme Mary-Lise Bapst, Le Centre Belfaux–Futuro, conseillère communale
Service social – Service des curatelles – Senior+ - Santé – Crèche
- M. Diego Frieden, PS, Centre Gauche–PCS et Ouverture, conseiller communal
Energie – Environnement – Forêts – Agriculture et parchets – Déchetterie – Affaires militaires – Protection de la population – Service du feu
- M. Gabriel Litzistorf, Le Centre Belfaux–Futuro, conseiller communal
Eau potable – Eaux usées – Routes – Police et affichage – Mobilité – Cimetière
- M. Vincent Schickel, Le Centre Belfaux–Futuro, conseiller communal
Aménagement – Police des constructions – Bâtiments et entretien – Patrimoine
- M. Frantz Simonis, PS, Centre Gauche –PCS et Ouverture, conseiller communal
Enseignement obligatoire - Transports scolaires (bus et pédibus) - Association de la piscine de Courtepin (ACPC) - Service de logopédie et de psychologie (SLPPI) - Accueil extrascolaire (AES)
Devoirs surveillés – Maternelle

ACTIVITES

Séances ordinaires

Le Conseil communal a tenu **33 séances ordinaires en 2022**. Durant ces séances, il a :

- attribué les parchets communaux suite à l'annulation en 2021 par la Préfecture de l'attribution de 2020
- décidé de transmettre au Trésorier d'Etat du Canton de Fribourg les rapports de la fiduciaire relatifs à l'affaire de l'ex-boursier
- décidé d'installer une station de vélo en libre-service Publibike à la gare TPF
- décidé d'adresser un courrier au Conseil d'Etat pour défendre les projets de routes de contournement de Givisiez et de Belfaux
- décidé de mettre à l'enquête les conditions d'approbation du Plan d'Aménagement de Détail (PAD) de La Gotta (ex-Boxal)
- mis à jour et uniformisé les règlements communaux de location de matériel
- décidé d'être membre officiel de l'ICAB (Indépendants, Commerçants et Artisans de Belfaux)

- attribué l'organisation de la fête nationale à la société de tir « Les Patriotes des bords de la Sonnaz »
- accepté d'apporter son soutien au projet « Allemand en immersion » initié par le Canton de Fribourg
- contracté une convention de participation des promoteurs pour la création d'un trottoir à la route d'Autafond
- accepté de mettre à disposition le complexe scolaire pour accueillir la fête de lutte régionale en 2023
- loué les locaux du Corps des Sapeurs-Pompiers, situés sous la halle de sports, au Réseau Santé de la Sarine (RSS) qui reprend dès 2023 l'organisation de la défense incendie
- accepté de participer financièrement à la réparation du toit de la buvette de l'Etoile Sportive de Belfaux (ESB)
- mis en place une série de mesures d'économie d'énergie, notamment l'extinction de l'éclairage public la nuit dans plusieurs quartiers de la Commune
- pris plusieurs décisions en lien avec le dossier éolien des « Collines de la Sonnaz », notamment de publier sur le site internet de la Commune une page entièrement consacrée à ce thème
- fixé le prix des cartes journalières CFF à CHF 40.00 dès le 01.01.2023
- décidé d'engager, dès 2023, un-e apprenti-e ASE (assistant-e socio-éducatif) et un-e apprenti-e employé-e de commerce
- constitué un groupe de travail « Senior+ / La Gotta » afin d'étudier la création d'appartements pour seniors dans le futur quartier de La Gotta
- cessé la collaboration avec la société de location de voiture Mobility et proposé un autre modèle de collaboration avec un entrepreneur de la place
- décidé de collaborer avec la Confédération et la commune de Corminboeuf à la réfection du pont du chemin des Roches (secteur Autafond – Chésopelloz)
- organisé un débat sur le thème « Manger c'est politique » en collaboration avec la Commission de l'Energie et de l'Environnement
- octroyé un budget à l'école de Belfaux pour l'organisation du Carnaval
- accepté d'initier un projet de lutte contre les néophytes en effectuant dès 2023 un test sur un terrain appartenant à la Commune.



III. DICASTERES

1. ADMINISTRATION GENERALE - RESSOURCES HUMAINES - RELATIONS EXTERIEURES - AGGLOMERATION - FUSION

Responsable : Mme Muriel Frésard, syndique

Suppléant : M. François Vallat, vice-syndic

ADMINISTRATION GENERALE

Situation de la Commune suite aux irrégularités de son ancien boursier

Le Ministère public ainsi que l'avocat de l'ancien boursier ayant fait recours au jugement pénal rendu en mars 2021, un nouveau procès s'est tenu en juin 2022. L'accusé et son avocat ont fait recours au Tribunal fédéral et nous sommes dans l'attente d'une date d'un nouveau procès.

Repas annuel du personnel communal

Après deux années sans repas du personnel en raison de la pandémie de Covid-19, cette manifestation a de nouveau eu lieu en 2022. Pour la première fois, elle a été organisée en juin. Cette nouvelle formule, mise en place dans le but d'éviter une 3^{ème} annulation au vue des risques plus élevés de restriction en lien avec la Covid-19 durant les mois d'hiver, a été très appréciée des collaborateurs. Quarante personnes ont en effet participé à ce repas. La formule sera par conséquent renouvelée.

Sortie des Commissions

La traditionnelle sortie des Commissions communales a eu lieu le 16 septembre. Nous avons eu une visite guidée du chantier de la Bibliothèque Cantonale et Universitaire (BCU) puis nous sommes allés manger au restaurant des Arcades à Fribourg, géré par M. Reto Schumacher, habitant de la commune de Belfaux.

PERSONNEL COMMUNAL

Mutations au sein du personnel communal

1. Dans le but d'internaliser les nettoyages des bâtiments scolaires, le Conseil communal a engagé Mmes Elisabete de Melo Guedes Rocha et Esther Ramirez à un taux d'activité de 40%. Elles ont débuté leur collaboration le 25 août, à l'occasion de la rentrée scolaire.
2. M. Raphaël Rizzi a été engagé à un taux d'activité de 40% dès le 15 novembre. Il est surveillant de l'élimination des gros déchets (une semaine par mois) et pour le reste, collabore au service de l'édilité.
3. Mme Johanna Bapst, conductrice du bus d'Autafond, a remis sa démission et a quitté son poste à la fin du mois de novembre.
4. Pour la remplacer, le Conseil communal a nommé Mme Nathalie Gremion, elle aussi résidente d'Autafond. Après avoir suivi les cours nécessaires à cette fonction, Mme Gremion a débuté ses activités en décembre déjà.

Personnel communal – situation 2022

Personnel administratif

M. Laurent Wolfer	80 %	Secrétaire communal et administrateur
Mme Isabel Bersier	100 %	Administratrice des finances
Mme Véronique Christant taire	80 %	Secrétaire communale-adjointe et secré- du Conseil général
Mme Laurence Aebischer	80 %	Administratrice-adjointe des finances, secrétaire technique et administrative et secrétaire/caissière de l'EETI
Mme Josiane Angéloz habi- de	90 %	Secrétaire responsable du contrôle des tants, de la protection de la population et la gestion des bâtiments
Mme Chiara Scolari lité	50 %	Collaboratrice administrative en comptabi-
Mme Cyndie Kaniama	80 %	Collaboratrice administrative
Mme Fabienne Etter	40 %	Collaboratrice administrative

Personnel du service technique

Responsable

M. Pierrick May	100 %	Responsable et ingénieur communal
-----------------	-------	-----------------------------------

Edilité et service des eaux

M. Jérôme Bertschy	100 %	Chef d'équipe
M. Mathieu Sarrion	100 %	Employé de l'édilité
M. Quentin Haesslein	100 %	Employé de l'édilité, responsable et surveillant du réseau d'eau
M. Raphaël Rizzi	20%	Employé de l'édilité (dès novembre)

Conciergerie

M. Damien Barras	100 %	Concierge et surveillant technique
Mme Francine Barras	25 %	Collaboratrice de nettoyage
Mme Elisabete de Melo Guedes Rocha	40 %	Collaboratrice de nettoyage
Mme Esther Ramirez	40 %	Collaboratrice de nettoyage

Déchetterie

M. Guy Stern	50 %	Responsable de la déchetterie
M. Raphaël Rizzi	20 %	Surveillant de l'élimination des gros déchets (dès novembre)

Personnel de l'organisation scolaire

Secrétariat

Mme Clémentine Rime Genoud	65 %	Secrétaire
----------------------------	------	------------

Accueil extrascolaire AES

Mme Ana Ferreira	80 %	Responsable
Mme Deniz Kaya	25 %	Animatrice
Mme Snezana Koceva	50 %	Animatrice
Mme Zorica Kitanova	40 %	Auxiliaire
Mme Bruna da Silva	5 %	Auxiliaire (jusqu'en janvier)
Mme Sabine Cantini	5 %	Auxiliaire (depuis février)

Ecole maternelle

Mme Florence Châtelain Zuccone	40 %	Responsable
Mme Sabine Cantini	20 %	Auxiliaire

Chauffeur de bus

Mme Stéphanie Späni	20 %	Coordinatrice et conductrice
Mme Johanna Bapst	20 %	Conductrice (jusqu'en novembre)
Mme Nathalie Gremion	20 %	Conductrice (depuis décembre)
Mme Catherine Mauron	6 %	Conductrice
M. Michel Barras	10 %	Conducteur

Devoirs surveillés

Mme Florence Bangerter	10 %	Responsable
Environ 15 étudiants	25 %	Auxiliaires

Le Conseil communal remercie toutes ces personnes pour leur engagement et leur collaboration tout au long de l'année.

AGGLOMERATION

Délégués de Belfaux à l'Agglomération de Fribourg

L'Agglomération de Fribourg, composée de dix communes membres (Avry, Belfaux, Corminboeuf, Düdingen, Fribourg, Givisiez, Granges-Paccot, Matran, Marly et Villars-sur-Glâne) est gérée par deux organes :

- Le Conseil d'agglomération est constitué de 59 membres (législatif)
Les délégués de Belfaux pour la législature 2021 – 2026 sont : M. Diego Frieden, M. Gabriel Litzistorf, M. Vincent Schickel, M. François Vallat.
Le président pour 2022 – 2023 est M. Jacques Dietrich, commune de Villars-sur-Glâne.
- Le Comité d'agglomération constitué de 12 membres (exécutif)
La déléguée pour Belfaux est Mme Muriel Frésard, syndique.
Le président est M. René Schneuwly, commune de Granges-Paccot.

Séances de l'organe législatif

Bureau du Conseil d'agglomération

- M. Vincent Schickel, conseiller communal, membre du bureau

Le Bureau du Conseil d'agglomération s'est réuni à 4 reprises en 2022, à savoir les 9 septembre, 7 octobre, 18 novembre et 16 décembre.

Conseil d'Agglomération

Le Conseil d'agglomération s'est réuni à 2 reprises en 2022, à savoir les 19 mai et 13 octobre.

Séances de l'organe exécutif

Comité d'Agglomération

- Mme Muriel Frésard, syndique, membre du comité d'Agglomération

Le Comité d'Agglomération s'est réuni à 20 reprises en 2022.

Dicastère des Finances et des Ressources Humaines (DFRH)

La commune de Belfaux est représentée par Mme Muriel Frésard, syndique, au comité de ce dicastère, qui s'est réuni à 9 reprises en 2022.

Commission financière :

- M. François Vallat, vice-syndic

La Commission financière s'est réunie à 1 reprise en 2022

Dicastère de l'Aménagement, de l'Environnement et de la Mobilité (DAEM)

Aucun délégué de la commune de Belfaux ne siège au comité de ce dicastère.

Commissions consultatives

Commission de l'Aménagement, de la Mobilité et de l'Environnement (CAME)

Délégués pour la commune de Belfaux :

- M. Diego Frieden depuis le début mai

Cette commission s'est réunie à 1 reprise.

Commission d'Aménagement Régional et de Mobilité (CARM)

Délégués pour la commune de Belfaux :

- M. Gabriel Litzistorf
- M. Pierrick May

Cette commission s'est réunie à 1 reprise en 2022

Si vous souhaitez obtenir de plus amples informations sur l'Agglomération, veuillez consulter le site internet www.agglo-fr.ch.

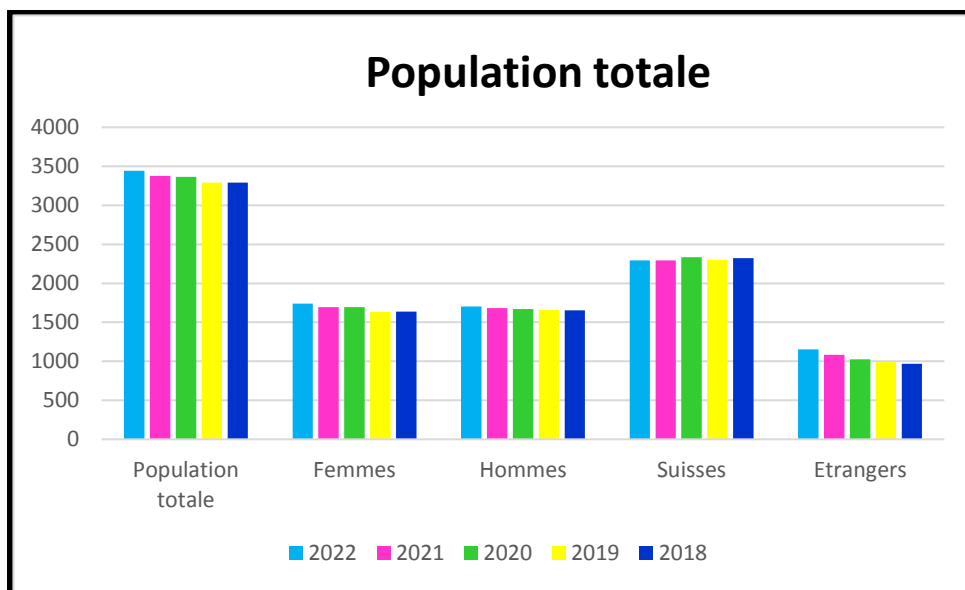
CONTROLE DES HABITANTS

Statistiques de la population

Nous vous communiquons, ci-après, les différentes statistiques relatives au contrôle des habitants.

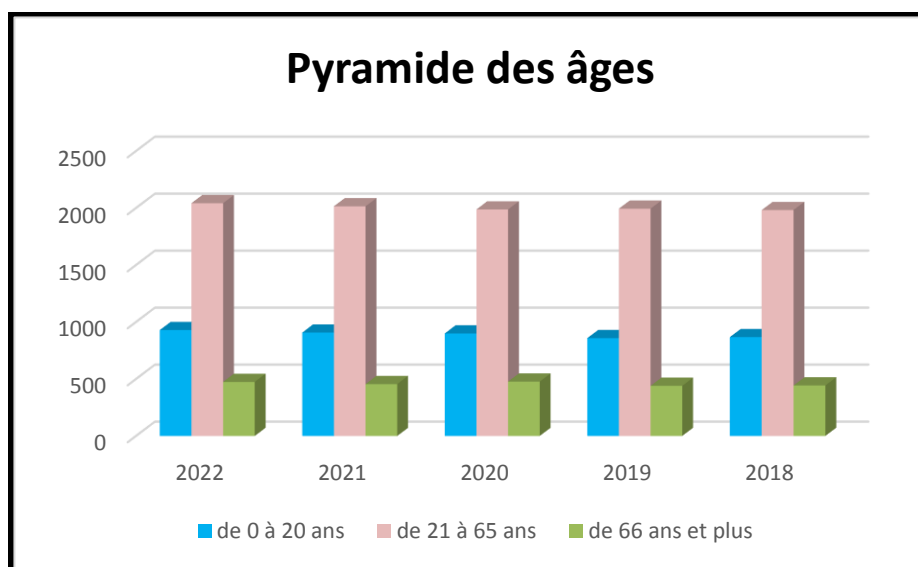
Statistiques générales de la population totale au 31.12.2022

La commune de Belfaux compte 3'445 habitants, soit 1'741 femmes et 1'704 hommes. D'autre part, il y a 2'293 suisses et 1'152 étrangers. Ci-après, un comparatif de la population totale sur les 5 dernières années :



Pyramide des âges

La pyramide des âges est la suivante : 929 personnes de 0 à 20 ans, 2'042 de 21 à 65 ans et 474 de 66 ans et plus. Ci-après, un comparatif de la pyramide des âges sur les 5 dernières années :



Mouvements migratoires de la population de nationalité suisse en 2022

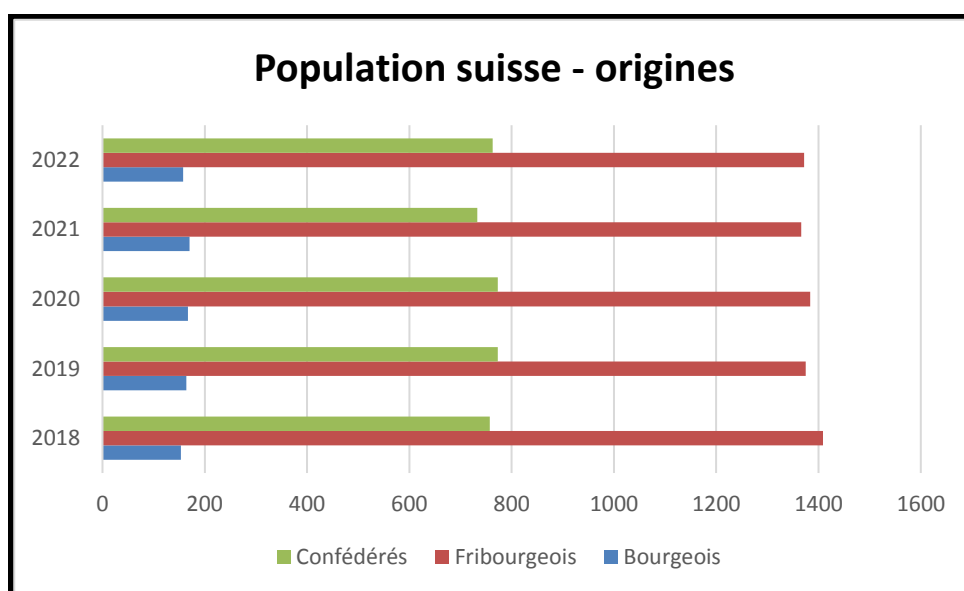
<u>Genre mouvement</u>	<u>Hors Suisse</u>	<u>Hors canton</u>	<u>Intérieur canton</u>	<u>Solde fluctua- tion</u>	<u>Nais- sances</u>	<u>Décès</u>
Arrivées	5	24	117	167	21	
Départs	10	15	126	166		15
Solde	- 5	9	- 9	- 5		

Le Contrôle des habitants a procédé à l'enregistrement, toutes nationalités confondues, de :

- ↳ 388 arrivées, y compris les naissances (34), soit 167 suisses et 221 étrangers
- ↳ 309 départs, y compris les décès (16), soit 166 suisses et 143 étrangers

Population suisse – Origine

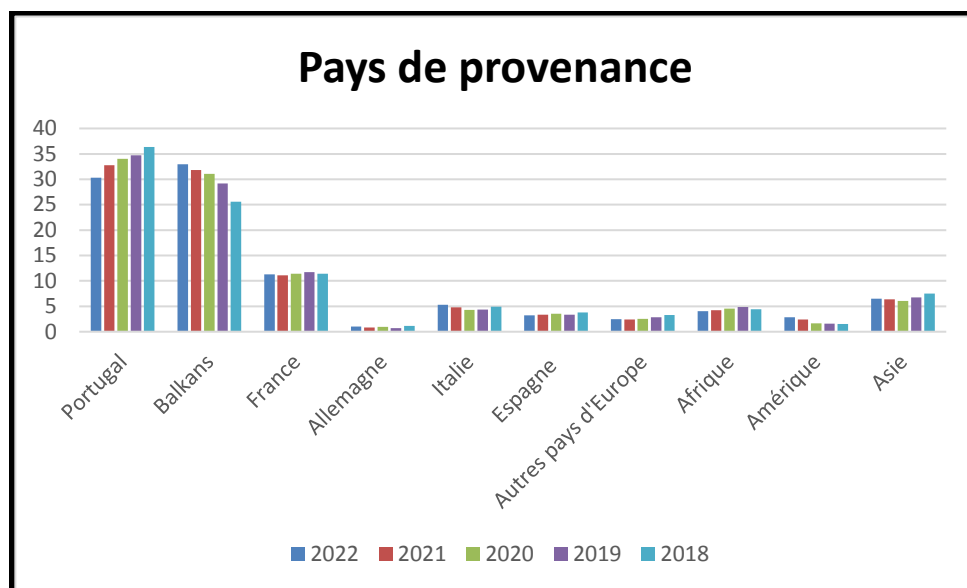
Sur 2'293 personnes de nationalité suisse, il y a 158 bourgeois de Belfaux, 1'372 fribourgeois et 763 confédérés (originaires d'autres cantons). Ci-après un comparatif des origines sur les 5 dernières années.



Pays de provenance (en %) de la population étrangère

1'152 habitants de nationalité étrangère, pour un total de 54 nationalités, représentent 33,43 % de la population totale.

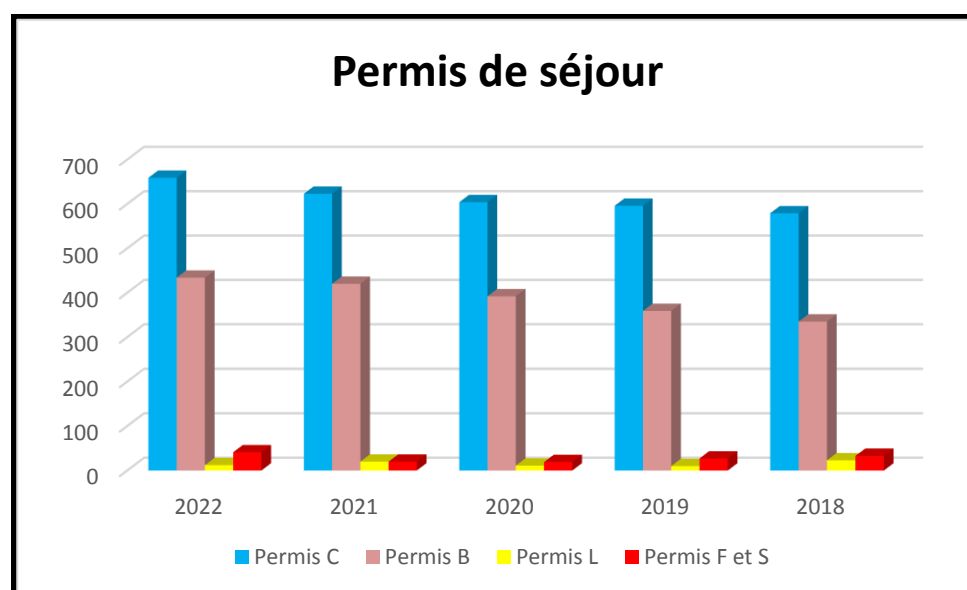
Ci-après, un comparatif (en %) des pays et continents de provenance des personnes de nationalité étrangère sur les 5 dernières années :



Autorisations de séjour

En 2022, sur 1'152 personnes de nationalité étrangère, 659 ont le permis C (établissement), 434 le permis B (annuel), 12 le permis L (courte durée), 20 le permis F (requérants d'asile ou admis provisoirement), 21 permis S (personnes à protéger) et 6 en attente d'autorisation.

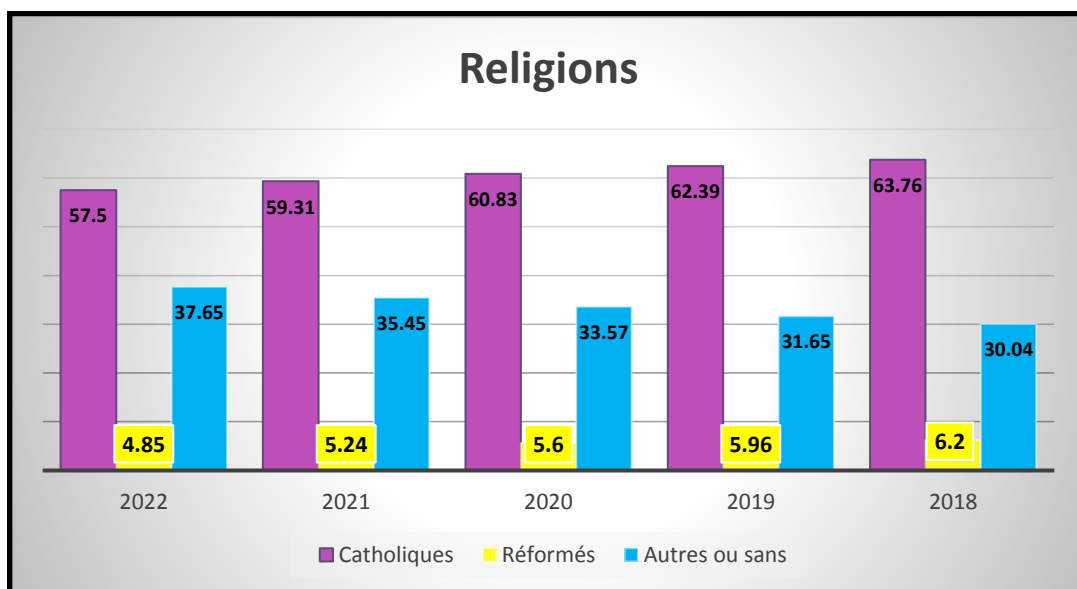
Ci-après, un comparatif des autorisations de séjour sur les 5 dernières années :



Religions (en % de la population totale)

Les différentes religions représentées au sein de la population de Belfaux sont les suivantes : 60,78 % catholiques, 5,6 % réformés et 33,62 % d'autres religions ou sans religion.

Ci-après, un comparatif sur les 5 dernières années des différentes religions représentées à Belfaux :



2. FINANCES - CULTURE ET SPORTS ET ASSOCIATIONS – ECONOMIE - BIBLIOTHEQUE - JEUNESSE - INTEGRATION - NATURALISATIONS – TOURISME

Responsable : M. François Vallat, vice-syndic

Suppléante : Mme Muriel Frésard, syndique

FINANCES ET IMPÔTS

Commission financière

La commission financière a siégé à 8 reprises. Elle est composée de :

Président : M. Thierry Nydegger
 Membres : Mme Murielle Angéloz Burns
 Mme Chantal Barras
 M. Dominique Corpataux
 M. Jean-Pierre Frésard

Comptes 2022 – Résultats

Les comptes 2022 sont présentés pour la 2^{ème} année consécutive selon les normes du nouveau plan comptable MCH2 (modèle comptable harmonisé). Cela permet pour la première fois une lecture des comptes totalement comparable entre les comptes 2021 et 2022.

Le compte de résultats 2022 présente un bénéfice de **CHF 608'503.88** alors que le budget 2022 prévoyait un déficit de CHF 629'080.00, d'où un delta de CHF 1'237'583.88.

Les charges de fonctionnement ont été maîtrisées.

Le budget prévoyait CHF 13'415'310.00 de charges, avant l'attribution aux financements spéciaux et les imputations internes. Les comptes 2022 enregistrent un total de charges de CHF 13'295'104.17.

La diminution des charges est de CHF 120'205.83 (-0.90 %).

Les produits de fonctionnement enregistrent des recettes fiscales, notamment les impôts spéciaux, supérieures aux prévisions budgétaires.

Le budget prévoyait CHF 12'815'570.00 de recettes, avant les imputations internes et les prélèvements sur les réserves liées au retraitement du patrimoine administratif ainsi que sur les financements spéciaux. Les comptes 2022 enregistrent un total de produits de CHF 13'940'399.07.

L'augmentation des produits est de CHF 1'124'829.07 (+8.78 %).

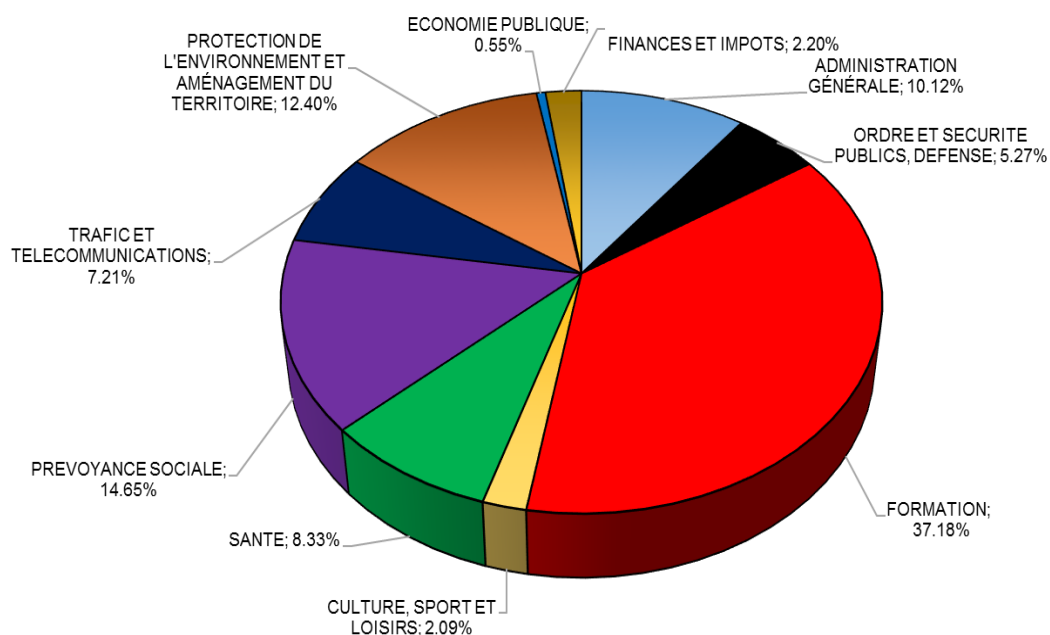
Comptes de résultats 2022

Fonction	COMPTE DE RÉSULTATS	Comptes 2022	
		Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION GÉNÉRALE	1'399'376.13	84'100.80
1	ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE	728'593.30	461'263.30
2	FORMATION	5'138'817.87	436'010.25
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS	289'178.91	1'777.15
4	SANTE	1'150'943.20	16'033.10
5	PREVOYANCE SOCIALE	2'024'746.03	32'343.20
6	TRAFIC ET TELECOMMUNICATIONS	996'761.53	102'775.11
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	1'714'662.97	1'557'057.97
8	ECONOMIE PUBLIQUE	76'035.07	31'072.53
9	FINANCES ET IMPOTS	304'062.43	11'709'247.91
	TOTALISATION	13'823'177.44	14'431'681.32
	Résultat	608'503.88	

Les principaux postes expliquant la différence de CHF 1'237'583.88 entre le bénéfice de l'exercice et le budget 2022 sont énoncés ci-après par fonction :

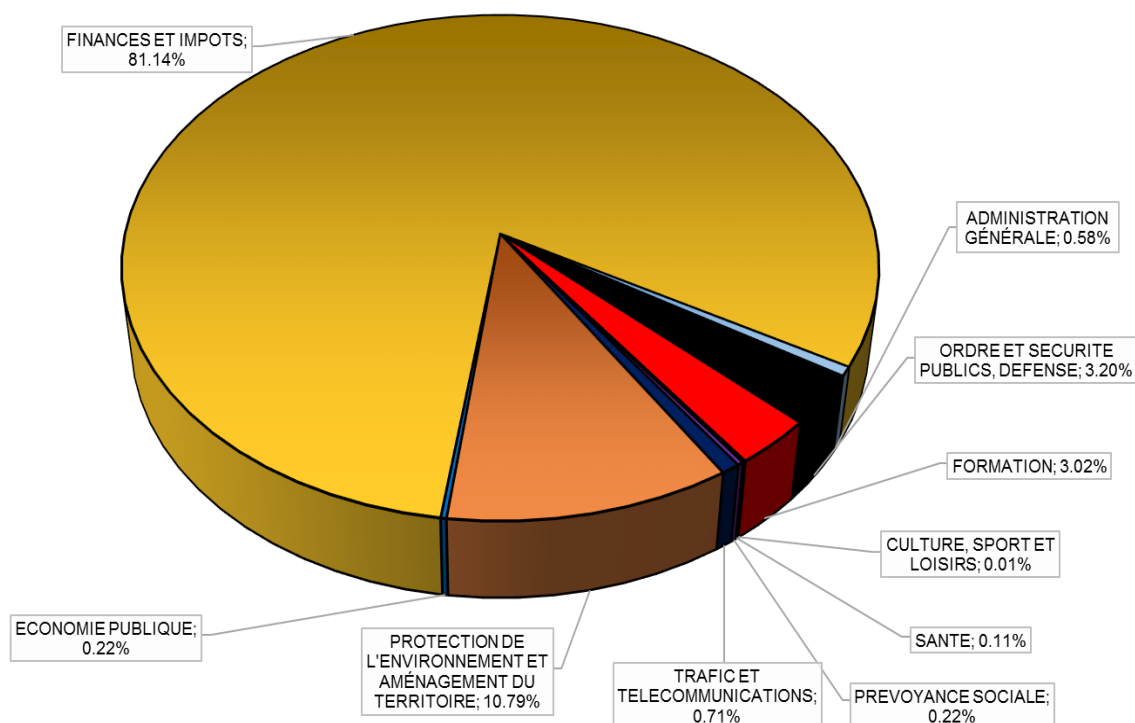
Fonction	Compte	Comptes 2022	Budget 2022	Différence arrondie	Libellé
0	0220.3130.03	24'128.52	34'390.00	-10'000.00	Diminution des frais de port
0	0220.3170.01	1'062.80	19'900.00	-19'000.00	Réception de M. Alain Berset, Président en 2023, n'a pas eu lieu à Belfaux
Total 0	ADMINISTRATION GÉNÉRALE			-29'000.00	
1	1400.3612.10	182'679.75	140'500.00	42'000.00	Vers. acpte suppl. 35'000.00 en 2022 pour combler des problèmes de trésorerie; paiement des curateurs non budgétisés 7'000.00
1	1500.3612.10	86'287.60	69'970.00	16'000.00	Soldes pompiers 2021 payés en 2022 et prov. soldes 2022 car passage au RSS dès le 01.01.2023
1	1620.3690.00 et 1620.4501.00	20'500.00	-	21'000.00	Dissolution et transfert au canton du fonds abris PC
Total 1	ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE			79'000.00	
2	2120.3171.00	28'336.10	41'500.00	-13'000.00	Camp de ski hiver 2021-2022 n'a pas eu lieu
2	2130.3612.10	1'283'197.00	1'373'450.00	-90'000.00	Part au Cycle d'orientation : selon comptes 2022 du CO, l'excédent des charges est inférieur de -5.5% par rapport au budget
2	2170.salaires	187'053.35	171'640.00	15'000.00	Entreprise de nettoyage pour les bâtiments de l'école remplacée par du personnel payé par la Commune de Belfaux
2	2170.3120.00	121'179.85	205'000.00	-84'000.00	Le budget pour le nouveau bâtiment scolaire était basé sur des estimations, n'ayant pas le recul d'une année totale
2	2170.3130.00	82'018.15	127'400.00	-45'000.00	Entreprise de nettoyage pour les bâtiments de l'école remplacée par du personnel payé par la Commune de Belfaux
2	2170.3134.00	25'585.35	18'400.00	7'000.00	ECAB assurance durant les travaux du nouveau bât. scolaire, alors que le décompte final de l'investissement avait déjà été présenté
	2180	129'981.62	92'830.00	37'000.00	Frais AES en hausse (repas et salaires); revenu déterminant moyen pour la facturation aux parents en baisse
					Les déplacements pour les activités scolaires de 10'400.00 ont été comptabilisés sur 2120.3171.00
2	2193.3171.01	8'046.80	18'000.00	-10'000.00	
2	2200.3612.10	139'619.59	147'330.00	-8'000.00	Décompte final SLPMI 2022 inférieur au budget
Total 2	FORMATION			-191'000.00	
3	3410.3140.00	24'333.30	18'000.00	6'000.00	Réparation toit buvette terrain foot
3	3410.3612.10	15'245.00	6'560.00	9'000.00	Forêts Sarine - parcours VTT
Total 3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS			15'000.00	
5	5451.3636.00 et 5451.3612.10	222'912.35	207'400.00	16'000.00	Subventions enfants Crèche Barbotine + part au déficit comptes 2022
5	5451.3636.01	38'713.50	75'000.00	-36'000.00	Moins d'enfants inscrits en 2022 selon décompte Famyia
5	5451.3636.02	23'281.46	-	23'000.00	Enfants inscrits aux crèches extérieures de Belfaux, comptabilisation séparée (avant sur le 5451.3636.00)
5	5451.4260.00	-29'194.00	-39'300.00	10'000.00	Moins d'élèves inscrits et budget erroné, la taxe d'inscription annuelle ayant été considérée comme mensuelle
5	5720.3612.00	436'432.27	581'700.00	-145'000.00	SSRS (Serv. Social régional de la Sonnaz) : ristourne sur comptes 2021
Total 5	PREVOYANCE SOCIALE			-132'000.00	
73	7301.3130.06	134'647.45	147'000.00	-12'000.00	Comptes 2022 idem comptes 2021
					Salaires pour la tournée des déchets urbains ventilés sur 7301 / Prix vte papier en augmentation / moins de frais de ramassage / budget amort.
73	7301.3612.10	187'625.25	239'700.00	-52'000.00	2022 était moins précis
Total 73	Gestion des déchets			-64'000.00	
87	8712.4250.00	-29'659.48	-20'000.00	-10'000.00	Rétribution photovoltaïque
Total 87	Combustible et énergie			-10'000.00	
9	9100.3180.00	-85'000.00	-	-85'000.00	Diminution de la provision pour débiteurs douteux
9	9101.3181.00	170'536.20	50'000.00	121'000.00	Comptabilisation des pertes sur débiteurs anciens (dossiers transmis à une sté de recouvrement ou débiteurs irrécupérables)
					Séparation de la comptabilisation des contribuables imposés à la source qui sont taxés selon la procédure ordinaire (catégorie 308); en 2021, les montants se trouvaient dans le compte 9100.4002.00.
9	9100.4000.01 et 4001.01	-155'532.50	-	-156'000.00	
9	9100.4000.30	-202'894.30	-120'000.00	-83'000.00	Prestations en capital
9	9100.4002.00	-310'244.81	-370'000.00	60'000.00	Diminution des contribuables imposés à la source (voir commentaire 9100.4000.01)
9	9101.4021.00	-977'892.50	-943'000.00	-35'000.00	Contribution immobilière
9	9101.4022.00	-280'838.90	-250'000.00	-31'000.00	Gains immobiliers
9	9101.4023.00	-272'345.55	-200'000.00	-72'000.00	Impôts sur les mutations
9	9101.4024.00	-1'644.25	-10'000.00	8'000.00	Impôts sur les successions
9	9100.4000-4001-4010-4011.00	-215'828.25		-216'000.00	années fiscales 2019 et 2020 : 216'000 facturées en plus sur 2022 par rapport aux provisions 2021 extournées en 2022
9	9100.4000-4001-4010-4011.00	-233'354.75		-233'000.00	année fiscale 2021 : provision supérieure de 233'000 pour les non taxés au 28.02.2023 par rapport aux provisions 2021 extournées en 2022
9	9610.4401.00	-43'252.40	-8'000.00	-35'000.00	Intérêts moratoires sur créances fiscales (mauvais payeurs)
9	9610.4451.00	-20'000.00	-	-20'000.00	Provision dividende 2021 Sté immobilière en Verdu
9	9610.4840.00	-52'000.00	-	-52'000.00	Récupération impôts dans l'affaire de l'ex boursier
9	9630.3430.40	19'870.05	3'500.00	16'000.00	Rénovation appartement 6 pièces Rte de Lossy 7 (changement de locataire)
Total 9	FINANCES ET IMPOTS			-813'000.00	
Nature 3612.11		338'818.49	384'060.00	-45'000.00	Moins de frais de la part de l'Agglo (charges de transfert)
Total Nature 3612.1	Subventions à l'Agglo			-45'000.00	
Nature 3631		2'010'214.15	2'056'700.00	-46'000.00	Moins de frais de la part du canton (charges de transfert)
Total Nature 3631	Subventions aux cantons			-46'000.00	
Total des principales différences par rapport au budget 2022				-1'236'000.00	

PART DES DICASTÈRES AUX DÉPENSES 2022



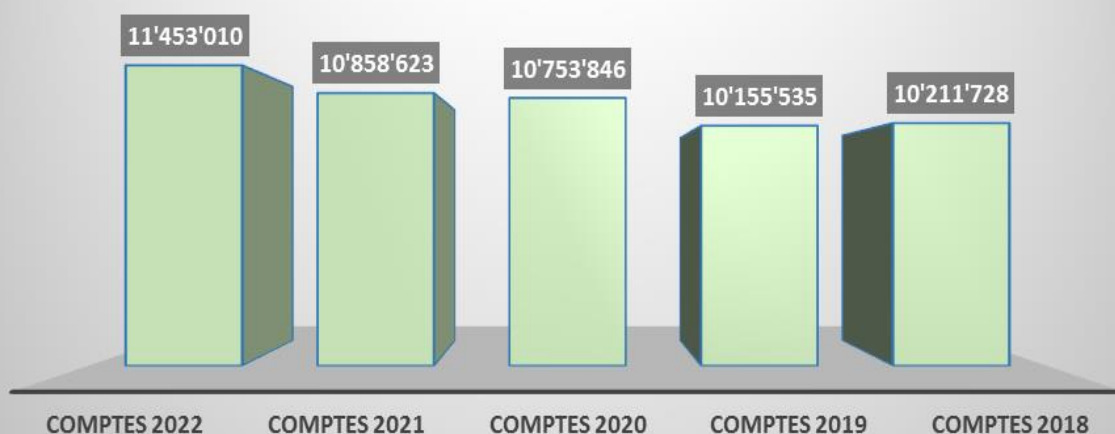
Pour tous les grands groupes de tâches de fonctionnement, les charges sont supérieures aux ressources qui leur sont directement liées. La couverture de ces charges nettes est assurée essentiellement par le produit des impôts.

PART DES DICASTÈRES AUX RECETTES 2022



9. FINANCES ET IMPOTS

(revenus avant imputations internes et prélèvements sur réserves)



DETTE NETTE

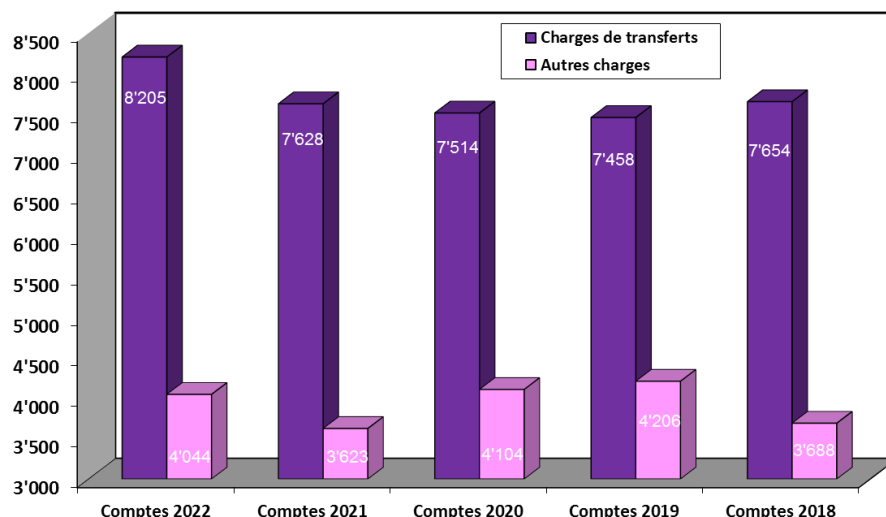


Dès 2020, la dette nette comprend la part de la commune aux dettes des associations intercommunales, ce qui porte la dette globale 2022 à CHF 10'876'000.00 contre CHF 16'917'000.00 en 2021.

La raison principale de la diminution de la dette nette est l'augmentation d'environ CHF 5'000'000.00 des subventions d'investissements inscrites au passif, dont :

- Le versement par l'Agglo de la subvention Valtraloc d'un montant de CHF 907'379.15
- Le versement par l'Etat de la subvention pour la construction des salles de classe de CHF 376'699.35
- Le reclassement de la provision à long terme pour le nouveau bâtiment scolaire d'un montant de CHF 3'720'000.00 vers les subventions d'investissements inscrites au passif.

EVOLUTION DES CHARGES



Les autres charges sont prises en compte sans les imputations internes, sans les charges des ententes intercommunales et sans les fonctions autofinancées des Eaux.

Quelques chiffres	2022	2021
Total des charges du compte de résultats	13'823'177.44	12'755'665.57
Total des revenus du compte de résultats	14'431'681.32	13'471'702.14
Exceptionnel charges	16'766.80	-
Exceptionnel revenus	163'356.00	391'356.00
Bénéfice	608'503.88	716'036.57
Amortissement du patrimoine administratif	927'925.75	537'680.00
Attribution aux fonds et financements spéciaux	301'847.40	216'279.24
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux (-)	288'867.07	129'604.38
Réévaluations des participations du patrimoine administratif	35'827.00	35'827.00
Dissolution des subventions d'investissements portées au passif (-)	213'787.05	63'275.00
Prélèvements sur le capital propre (-)	111'356.00	111'356.00
Autofinancement	1'260'093.91	1'201'587.43
Charges de transfert : canton	3'887'111.50	3'771'825.15
Charges de transfert : associations & communes	3'775'898.40	3'526'658.33
Autres charges de transfert : entreprises publiques, ménages privés, dissolution fds PC	541'632.16	329'959.25
Total charges de transfert	8'204'642.06	7'628'442.73
Recettes personnes physiques (revenu et fortune)	7'623'310.55	6'904'986.25
Recettes personnes morales (bénéfice et capital)	349'535.50	342'830.90
Impôts à la source	310'244.81	391'857.32
Impôts sur les prestations en capital	202'894.30	190'527.50
Recettes contribution immobilière	977'892.50	830'397.50
Impôts sur des gains immobiliers	280'838.90	246'157.05
Impôts sur les mutations	272'345.55	311'872.60
Impôts sur les successions	1'644.25	29'388.75
Total recettes fiscales	10'018'706.36	9'248'017.87
Nbre d'habitants	3'356	3'342
Dette nette par habitant	3'241.00	5'062.00

INDICATEURS FINANCIERS MCH2		
	2022	2021
1. TAUX D'ENDETTEMENT NET	108%	183%
L'indicateur renseigne sur la part des revenus fiscaux, respectivement sur le nombre de tranches annuelles qui seraient nécessaires pour amortir la dette nette.		
< 100% bon		
100% – 150% suffisant		
> 150% mauvais		
2. DEGRÉ D'AUTOFINANCEMENT	-168%	32%
Cet indicateur renseigne sur la part des investissements qu'une collectivité publique peut financer par ses propres moyens.		
3. PART DES CHARGES D'INTÉRÊTS	1%	1%
Cet indicateur renseigne sur la part du «revenu disponible» absorbée par les charges d'intérêts. Plus la valeur est basse, plus la marge de manoeuvre est élevée		
0% – 4% bon		
4% – 9% suffisant		
> 9% mauvais		
4. DETTE BRUTE PAR RAPPORT AUX REVENUS	154%	165%
Cet indicateur renseigne sur le niveau de la dette et plus particulièrement sur le fait que ce niveau est raisonnable ou non par rapport aux revenus dégagés.		
< 50% très bon		
50% – 100% bon		
100% – 150% moyen		
150% – 200% mauvais		
> 200% critique		
5. PROPORTION DES INVESTISSEMENTS	5%	27%
Cet indicateur renseigne sur l'effort d'investissement déployé par la collectivité		
< 10% effort d'investissement faible		
10% – 20% effort d'investissement moyen		
20% – 30% effort d'investissement élevé		
> 40% effort d'investissement très élevé		
6. PART DU SERVICE DE LA DETTE	6%	5%
Cet indicateur mesure l'importance des charges financières qui pèsent sur le budget et les comptes. Il renseigne sur la part des revenus courants absorbée par le service de la dette (intérêts et amortissements). Un taux plus élevé signifie une marge de manoeuvre budgétaire plus restreinte.		
< 5% charge faible		
5% – 15% charge acceptable		
> 15% charge forte		
7. DETTE NETTE PAR HABITANT EN FRANCS	3'241	5'062
Cet indicateur n'a qu'une valeur informative limitée. En effet, l'évaluation de l'importance de la dette doit davantage tenir compte de la capacité financière des habitants que de leur nombre.		
< 0 CHF patrimoine net		
0 – 1'000 CHF endettement faible		
1'001 – 2'500 CHF endettement moyen		
2'501 – 5'000 CHF endettement important		
> 5'000 CHF endettement très important		
8. TAUX D'AUTOFINANCEMENT	9%	9%
Cet indice renseigne sur la proportion du revenu que la collectivité publique peut consacrer au financement de ses investissements.		
> 20% bon		
10% – 20% moyen		
< 10% mauvais		

Compte des investissements 2022

Fonction COMPTE D'INVESTISSEMENTS		Comptes 2022	
		Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION GÉNÉRALE	34'400.00	
2	FORMATION	468'681.10	396'699.35
6	TRAFIC ET TELECOMMUNICATIONS	170'113.15	979'545.40
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	33'610.80	81'344.70
	TOTALISATION	706'805.05	1'457'589.45
	Résultat	750'784.40	

Budget 2023

Compte de résultats

Fonction COMPTE DE RÉSULTATS		Budget 2023	
		Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION GÉNÉRALE	1'522'650.00	85'000.00
1	ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE	405'890.00	162'630.00
2	FORMATION	5'258'410.00	439'180.00
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS	307'410.00	2'040.00
4	SANTE	1'217'700.00	20'000.00
5	PREVOYANCE SOCIALE	2'280'860.00	35'900.00
6	TRAFIC ET TELECOMMUNICATIONS	1'133'580.00	108'240.00
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	1'882'365.00	1'654'375.00
8	ECONOMIE PUBLIQUE	49'930.00	20'000.00
9	FINANCES ET IMPOTS	223'870.00	10'828'850.00
	TOTALISATION	14'282'665.00	13'356'215.00
	Résultat		926'450.00

Le budget boucle avec un total des charges courantes, sans tenir compte des fonctions des ententes intercommunales, sans les fonctions autofinancées des Eaux et avant les imputations internes, de CHF 12'829'659.00 en 2023 contre CHF 12'279'770.00 en 2022.

Sur le même principe, les revenus sont budgétisés à CHF 11'820'070.00 en 2023 contre CHF 11'568'140.00 en 2022.

Le budget 2023 prévoit un déficit de CHF 926'450.00, représentant 7.84 % du montant des revenus nets susmentionnés.

Du budget 2023, il ressort que les charges courantes augmenteront de CHF 549'889.00, soit une hausse de 4.48% des charges par rapport au budget 2022. Cette hausse est imputable

- Aux charges de transferts pour CHF 285'000.00, dont CHF 179'100.00 sont à mettre à la charge du Réseau Santé Sarine pour la mise en œuvre du Bataillon Sarine.
- Les amortissements du patrimoine administratif augmenteront de CHF 131'600.00, à la suite de l'activation de divers investissements, dont les décomptes finaux ont été présentés en 2022.
- Les charges du personnel sont en hausse de CHF 75'600.00, imputables à la progression salariale usuelle (paliers), à l'adaptation au coût de la vie et aux mutations de personnel (engagement d'agents de propreté pour l'école et de 3 apprentis pour l'administration, l'accueil extrascolaire et l'édilité).
- Les autres charges courantes seront en augmentation de CHF 57'689.00, dont CHF 24'830.00 concernent les charges d'énergie et combustible.

Les revenus courants, sans tenir compte des fonctions des ententes intercommunales, sans les fonctions autofinancées des Eaux et avant les imputations internes, prévus au budget 2023 augmenteront de 251'930.00, soit une hausse de 2.18 % par rapport au budget 2022.

De la péréquation des ressources, un montant de CHF 679'990.00 (CHF 684'120.00 en 2022) sera attribué en 2023. L'indice du potentiel fiscal de la Commune, qui l'année passée se trouvait à 81.07, est passé en 2023 à 80.86.

De la péréquation des besoins, un montant de CHF 197'640.00 sera attribué en 2023 (CHF 206'900.00 en 2022). L'indice synthétique des besoins, qui l'an passé était de 107.04, a diminué en 2023 à 106.78.

Compte des investissements

Trois investissements pour un montant net de CHF 303'000.00, dont les crédits ont déjà été votés en 2020 et 2022, ont été prévus au budget 2023.

Par ailleurs, le plan financier 2023-2027 prévoit également des investissements pour un montant net de CHF 665'000.00, dont les crédits doivent encore faire l'objet d'un message au Législatif.

BUDGET DES INVESTISSEMENTS 2023

INVESTISSEMENTS PAR FONCTION	CRÉDITS VOTÉS	DÉPENSES	RECETTES
0 ADMINISTRATION GENERALE			
Bâtiment administratif, rénovation des fenêtres	Message 117 du 24.05.2022	19'000.00	
6 TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS			
Création d'un trottoir à la route d'Autafond	Message 131 du 18.10.2022	347'000.00	93'000.00
7 PROTECTION ET AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT			
Remplacement compacteur à papier	Message 96 du 15.12.2020	30'000.00	
TOTAUX	CRÉDITS VOTÉS	396'000.00	93'000.00
TOTAUX	INVESTISSEMENTS PROJÉTÉS *	785'000.00	120'000.00

La plan des investissements 2023-2027 présenté lors de la séance du Conseil général du 13.12.2022 est un inventaire des investissements qu'il serait souhaitable de réaliser selon la priorité attribuée.

* Une distinction a été faite entre les investissements déjà votés et ceux projetés (non votés par le Législatif). Ce montant comprend également les investissements relatifs à l'eau et à l'épuration autofinancés par les taxes pour un montant de CHF 220'000.00

CULTURE ET SPORTS ET ASSOCIATIONS

Subventions communales aux sociétés culturelles et sportives

Le Conseil communal a attribué une subvention aux sociétés culturelles et sportives de Belfaux suivantes :

Sociétés culturelles

- Fanfare la Lyre et Ecole de musique
- Fanfare la Lyre / soutien 125 ans
- Guggenmusik Les Tricounis
- Chœur mixte St-Etienne
- Chœur Chanteclair
- BDmania
- Groupe de Recherches historiques
- Confrérie des Tire-bouchons

Sociétés sportives

- Etoile Sportive Belfaux
- Hockey-Club Belfaux
- Club athlétique Belfaux
- Volleyball Club Belfaux
- Société de tir à 300 m

ECONOMIE

Commission économique

La Commission économique s'est réunie à 1 reprise. Elle est composée de

Président : M. François Vallat, vice-syndic

Membres : Mme Linda Giunta
Mme Christel Grandjean
Mme Laura Simonet
M. Frédéric Oberson
M. Claude-Nathanaël Sciboz

Membres ICAB : Mme Lidia Lejeune Mazouni
M. Laurent Gendre

Apéritif de l'économie locale

L'apéritif de l'économie locale n'a pas eu lieu en 2022.

BIBLIOTHEQUE

Bibliothèque régionale de Belfaux

L'Association de la bibliothèque régionale de Belfaux regroupe les communes de Belfaux et Corminboeuf. Mme Muriel Frésard, syndique, en était la présidente jusqu'au mois d'août. Depuis, c'est M. Jean-Philippe Doutaz, conseiller communal à Corminboeuf, qui a repris cette tâche.

La commune de Belfaux participe à raison de CHF 15.00 par habitant et par année au fonctionnement de la bibliothèque. De plus, elle met gratuitement les locaux à disposition et prend à sa charge les travaux de conciergerie et de nettoyages. La participation de la Commune à la Bibliothèque régionale de Belfaux s'est élevée à CHF 50'130.00 en 2022.

Suite à une demande de la part de l'association pour récupérer une salle de classe adjacente vacante, des travaux ont été effectués et une ouverture a été réalisée dans le mur afin de créer un passage direct entre la bibliothèque actuelle et cette salle, permettant ainsi un agrandissement de la bibliothèque.

Personnel

Responsable de la bibliothèque : Mme Claire de Weck

Personnel : 1 responsable à 45%
 2 aide-bibliothécaires à 20%
 1 comptable à 10%

Moyens de communication

La bibliothèque dispose d'un site Internet/catalogue ainsi que d'une page Facebook. De plus, un compte Instagram a été créé.

Animations

Différentes animations ont été organisées en 2022, à savoir :

- 5 séances de « Né pour lire »
- 2 « Samedis qui content »
- 1 après-midi jeux de société à destination des enfants
- Bibliowebend les 23 et 24 mars
- Une vente de livre le 26 novembre

La bibliothèque a, en outre, accueilli l'exposition « Fabrication d'un livre » de Bibliomedia en janvier et en février.

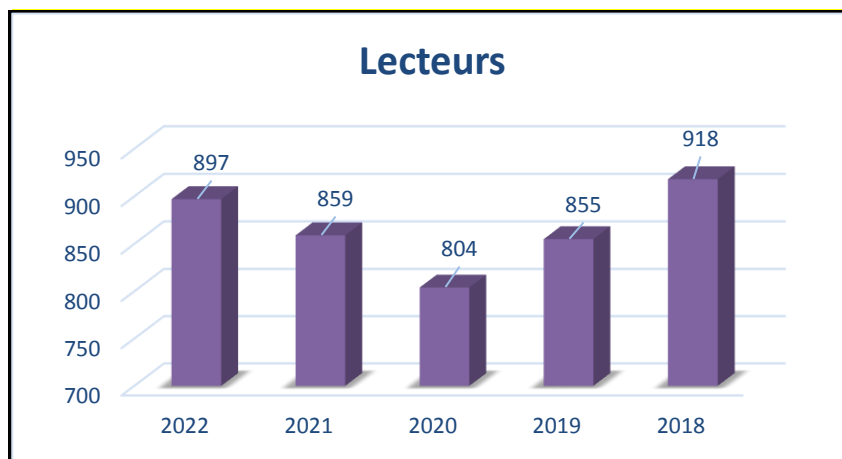
Documents à disposition et lecteurs

12'439 documents sont à disposition à la bibliothèque.

Prêts en 2022

Nbre de lecteurs	Nbre de visites	Nombre de prêts	Nouveaux comptes
897	7'612	32'956	172

Statistiques des lecteurs sur 5 ans



JEUNESSE

Commission de la jeunesse

La Commission de la jeunesse s'est réunie à 2 reprises. Elle est composée de :

Président : M. François Vallat, vice-syndic
Membres : Mme Amélie Brülhart
Mme Emilie Corminboeuf
Mme Jeanne-Fleure Kaufmann
Mme Anne-Sarah Rinaldo
Mme Carole Sottas
M. Corentin Frésard

Lors de la 2^{ème} séance, la Commission de la jeunesse a reçu le responsable du secteur rue et réalisation de l'Association REPER qui procède actuellement à des expertises jeunesse dans diverses communes du canton. Il va à la rencontre des jeunes sur le terrain ainsi que les différents acteurs locaux. Cela lui permet de cerner les besoins et de proposer de l'accompagnement socio-éducatif de groupe ou individuel. Il propose également des projets dans lesquels les jeunes peuvent s'investir de manière positive et au travers desquels leur image dans la Commune peut s'améliorer.

Réception des jeunes gens et jeunes filles âgés de 18 ans

En raison des restrictions sanitaires liées au COVID-19, la réception des jeunes gens et jeunes filles ayant atteint la majorité en 2022 n'a pas eu lieu.

ANIMATION ET INTEGRATION

Commission d'animation et d'intégration

La Commission d'animation et d'intégration s'est réunie à 6 reprises. Elle est composée de :

Président : M. François Vallat, vice-syndic
Membres : Mme Johanna Bapst
Mme Amélie Brülhart
Mme Anne-Sarah Rinaldo
Mme Anne-Marie Simonis
Mme Carole Sottas
Mme Stéphanie Späni
M. Saeed Ajilian
M. Airton Miller Fernandes
M. Steve Tacheron
M. Dominique Yodi Dimoque

Quatre manifestations ont été organisées par la Commission d'animation et d'intégration en 2022, à savoir :

- le goûter multiculturel qui s'est déroulé le 22.05.2022
- la fabrication du vin cuit lors de la fête du Recrotzon les 24 et 25 septembre
- les fenêtres de l'Avent tout au long du mois de décembre
- la fête de la Saint Nicolas le 3 décembre

NATURALISATIONS

Commission des naturalisations

La Commission des naturalisations s'est réunie à 3 reprises. Elle est composée de :

Présidente : Mme Andréa Wassmer
Membres : Mme Linda Giunta
Mme Martine Roulin
Mme Joëlle Schickel
M. Corentin Frésard
M. Claude Piccand remplacé par
Mme Stéphanie Späni depuis le 24 mai 2022
M. Aurèle Schaller
M. François Vallat, vice-syndic avec voix consultative.

Activités de la Commission des naturalisations

La Commission des naturalisations a traité 8 dossiers pour un total de 23 personnes. Elle a émis un préavis positif pour 7 dossiers et suspendu 1 dossier pour une durée limitée.

Par la suite, le Conseil communal a suivi les différents préavis de la Commission des naturalisations et a octroyé le droit de cité de Belfaux à 21 personnes.

TOURISME

Fribourg Tourisme et Région

L'assemblée générale de Fribourg Tourisme et Région a eu lieu le 4 mai 2022, à MEDIAparc, à Villars-sur-Glâne. L'assemblée s'est poursuivie par une visite guidée de MEDIAparc (studios de RadioFR et La Tele) et d'un apéritif.

Le représentant pour la commune de Belfaux est M. François Vallat, vice-syndic.

3. SERVICE SOCIAL – SERVICE DES CURATELLES – SENIOR+ - SANTE – CRECHE

Responsable : Mme Mary-Lise Bapst, conseillère communale

Suppléant : M. Diego Frieden, conseiller communal

SERVICE SOCIAL

Service Social Régional de La Sonnaz (SSRS)

Le Service Social Régional de la Sonnaz comprend les communes de Belfaux, Corminboeuf, Givisiez, Granges-Paccot, Grolley et La Sonnaz.

L'Assemblée des délégués de l'Association pour le SSRS s'est réunie à deux reprises. Les délégués de la commune de Belfaux sont M. François Vallat, vice-syndic, et M. Frantz Simonis, conseiller communal.

Le comité de direction du SSRS s'est réuni à 4 reprises. Il est composé de :

Président : M. Boris Bek-Uzarov (commune de Corminboeuf)
Membres : Mme Mary-Lise Bapst (commune de Belfaux)
Mme Suat Ayan Janse van Vuuren (commune de Givisiez)
M. Philippe Chassot (commune de Granges-Paccot)
M. Marc-Antoine Bovet (commune de Grolley)
Secrétaire : Mme Véronique Christan

La Commission sociale s'est réunie à 12 reprises et est composée de :

Présidente : Mme Gwenaëlle Ecoffey (commune de La Sonnaz)
Vice-présidente : Mme Mary-Lise Bapst (commune de Belfaux)
Membres : M. Damiano Lepori (commune de Givisiez)
Mme Barbara Green-Studer (commune de Granges-Paccot)
Mme Birgit Bronner (commune de Grolley)
M. Boris Bek-Uzarov (commune de Corminboeuf)
Secrétaire : Mme Diana Aebischer

Situation du personnel du SSRS

La composition du personnel du Service Social de La Sonnaz au 31.12.2022 est la suivante :

- 1 assistante sociale, responsable du service à 80 %
- 1 assistante sociale à 90 %
- 1 assistante sociale à 80 %
- 1 assistante sociale à 60 %
- 1 assistante sociale à 50 %
- 1 secrétaire réceptionniste à 70 %
- 1 secrétaire réceptionniste à 60 %
- 1 secrétaire à 20 % en CDD, chargée des dossiers de remboursement d'aide matérielle
- 1 comptable à 80 %
- 1 employée de ménage à l'heure (3 ½ h /semaine)

Au total, le SSRS compte 5.9 EPT (équivalents plein temps) dont 3.6 EPT pour la partie sociale et responsabilité du Service et 2.3 EPT pour la partie administration.

Le SSRS a pour tâche d'étudier les demandes d'aide financière et de les soumettre pour approbation à la Commission sociale. Il a également pour mission de conseiller et d'aider les personnes en difficulté sur le plan administratif, psychologique, relationnel, etc. Un travail important est par ailleurs fourni pour favoriser l'autonomie et l'intégration socio-professionnelle de la personne dans le besoin.

Le montant des acomptes versés par la Commune au SSRS pour l'année 2022 s'est élevé à CHF 581'694.30. Une ristourne de CHF 145'262.03 sur le résultat 2021 a été comptabilisé sur les comptes 2022. Les demandes d'aides financières ont plusieurs origines, à savoir :

- avances sur rentes AI, PC, chômage ou fin de droit au chômage
- famille monoparentale / couple divisé
- maladie / accident / hospitalisation
- aide à l'enfance
- rentes ou revenus insuffisants,
- toxicomanie / alcoolisme / privation de liberté
- surendettement

SERVICE DES CURATELLES

Service Officiel des Curatelles de la Sonnaz (SOCS)

Le Service Officiel des Curatelles de la Sonnaz comprend les communes de Belfaux, Corminboeuf, Givisiez, Granges-Paccot, Grolley et La Sonnaz.

L'Assemblée des délégués du SOCS s'est réunie à deux reprises. Les délégués de la commune de Belfaux sont M. François Vallat, vice-syndic, et M. Frantz Simonis, conseiller communal.

Le Comité de direction s'est réuni, quant à lui, à 7 reprises en 2022. Il est composé de :

Du 01.01.2022 au 18.05.2022

A partir du 19.05.2022

Présidente :
Mme Gwenaëlle Ecoffey (La Sonnaz)

Président :
M. Boris Bek-Uzarov (Corminboeuf)

Membres :
Mme Mary-Lise Bapst (Belfaux)
M. Damiano Lepori (Givisiez)
M. Marc-Antoine Bovet (Grolley)
M. Boris Bek-Uzarov (Corminboeuf)

Membres :
Bapst Mary-Lise (Belfaux)
M. Damiano Lepori (Givisiez)
M. Marc-Antoine Bovet (Grolley)
Mme Gwenaëlle Ecoffey (La Sonnaz)

Secrétaire :
Mme Véronique Christan

Secrétaire :
Mme Véronique Christan

Situation du personnel du Service officiel des Curatelles de la Sonnaz au 31.12.2022

- 1 curatrice et responsable de service à 80% (depuis le 01.07.2022) précédemment à 90%
- 1 curatrice à 80 %
- 1 curatrice à 60 %
- 1 curatrice à 70%
- 1 curatrice à 100% (du 01.09. 2022 au 31.12.2022 – fin rapport de travail)
- 1 comptable à 60 %
- 1 responsable administrative à 60%
- 1 secrétaire à 100 %
- 1 secrétaire à 80 % (précédemment à 100% et à 80% dès le 01.03.2021 jusqu'à la fin de son rapport de travail le 31.12.2022)
- 1 collaboratrice administrative (à 100% jusqu'au 31.12.2022 – fin rapport de travail)

Evolution des dossiers du SOCS sur les 5 dernières années

<u>Etat des dossiers</u>	<u>2022</u>	<u>2021</u>	<u>2020</u>	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Dossiers de curatelles	176	166	162	126	124

Chômage

Situation du chômage en Suisse

Le nombre de chômeurs en moyenne annuelle pour 2022, s'élève à 99'577 personnes. Il est inférieur de 38'037 personnes, soit – 27,6%. Il en résulte pour l'année 2022 un taux de chômage annuel moyen de 2,2 %, ce qui correspond à une baisse de 0,8 point de pourcentage par rapport à 2021 (3,0%).

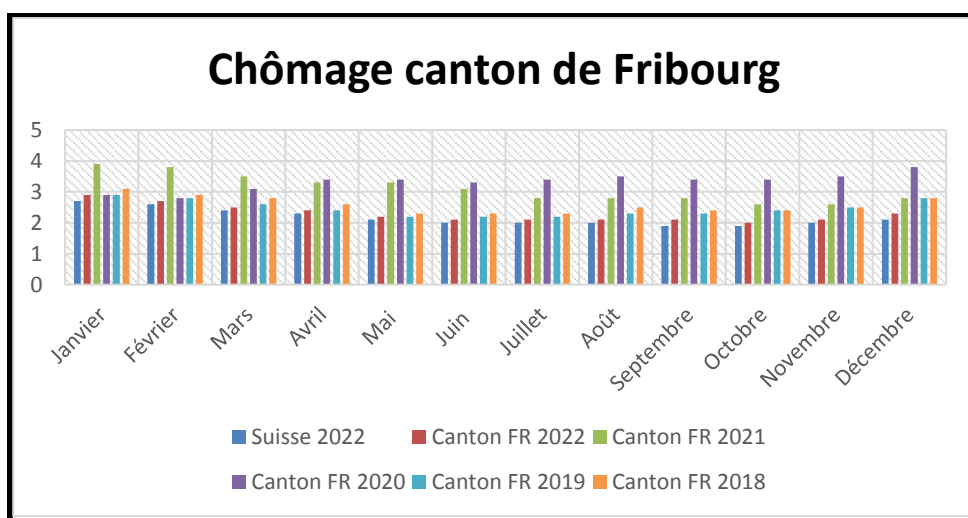
L'évolution positive qui s'était dessinée sur le marché du travail en 2021 s'est poursuivie en 2022. Il en est résulté les chiffres du chômage les plus bas sur une longue période. Le taux de chômage corrigé des variations saisonnières a diminué de 2,3 % pour atteindre 1,9 % au cours de l'année.

Situation du chômage dans le canton

L'année 2022 se caractérise par une baisse sensible du chômage, malgré le contexte économique incertain : le taux moyen était de 2,3% durant cette période, contre 3,0% en 2021. Le canton de Fribourg est même revenu, en matière de chômage, à une situation légèrement plus favorable que celle qui prévalait avant la crise liée à l'apparition du coronavirus (taux moyen de 2,5% en 2019).

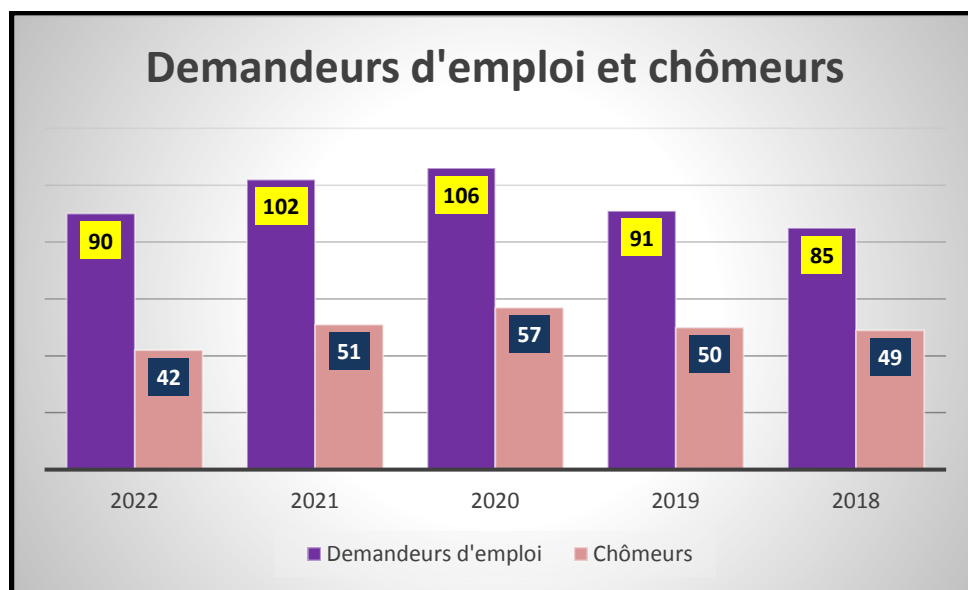
En moyenne annuelle, le canton de Fribourg a par ailleurs comptabilisé 7'747 demandeurs d'emploi en 2022, ce qui constitue une baisse de 1'644 personnes par rapport à la moyenne de l'année 2021, mais une légère augmentation de 259 personnes par rapport à celle de 2019. La poursuite ou non de la dynamique positive du marché de l'emploi fribourgeois reste conditionnée par les nombreuses incertitudes qui pèsent sur l'économie mondiale.

Vous trouverez, ci-après, les statistiques des 5 dernières années du chômage, mois par mois, au niveau du canton de Fribourg et de la Suisse :



Situation du chômage dans la commune

Ci-après, les statistiques des demandeurs d'emploi et des chômeurs pour les 5 dernières années :



A la fin décembre 2022, la commune de Belfaux comptait 90 demandeurs d'emploi, dont 42 chômeurs. La moyenne annuelle pour les demandeurs d'emploi est de 89 personnes et pour les chômeurs de 40 personnes.

Dans le pourcentage des demandeurs d'emploi sont regroupés les chômeurs et les personnes qui sont occupées dans une mesure active, comme un programme d'emploi temporaire, un gain intermédiaire, un cours de perfectionnement ou une reconversion professionnelle.

Ci-après, l'évolution mois par mois des demandeurs d'emploi et des chômeurs pour la commune de Belfaux :

Mois	Total demandeurs d'emploi	Total chômeurs	Inscriptions	Désinscriptions
Janvier	103	51	16	6
Février	106	53	12	10
Mars	106	46	18	18
Avril	102	49	9	13
Mai	90	37	6	20
Juin	89	36	8	10
Juillet	81	32	5	13
Août	75	33	7	14
Septembre	65	32	11	20
Octobre	75	30	19	7
Novembre	86	37	19	8
Décembre	90	42	14	10

SENIOR+

Commission Senior+

La Commission Senior+ a siégé à 6 reprises. Elle est composée de :

Présidente : Mme Mary-Lise Bapst, conseillère communale

Membres : Mme Sonia Baeriswyl
Mme Lucette Kessler Bapst
Mme Brigitte Krattinger
Mme Greetje Maertens
Mme Anne-Marie Marchon
M. Martial Pittet

Activités de la Commission Senior+

Centenaire

Une seule personne a fêté son 100^{ème} anniversaire en 2022. Il s'agit de Mme Marie-Louise Audergon qui est née le 28 janvier 1922. Mme Audergon est décédée le 20 septembre 2022.

Une fête a été organisée par le Conseil d'Etat. Celle-ci a eu lieu le vendredi 28 janvier au Home des Bonnefontaines, à Fribourg, à laquelle Mmes Muriel Frésard, syndique, et Mary-Lise Bapst, conseillère communale, ont participé et lui ont apporté le traditionnel cadeau de la commune.

Nonagénaires

5 personnes ont fêté leur nonantième anniversaire en 2022. Celles-ci ont reçu la visite d'une délégation du Conseil communal et de la Commission Senior +.

Nos meilleurs vœux s'adressent à :

	Mme Marthe Bertschy	22 avril 1932
	M. Marius Colliard	26 avril 1932
	M. Charles Bertschy	11 septembre 1932
	M. Max Haller	24 octobre 1932
	M. Fernand Perler	12 décembre 1932

Thé dansant

La Commission Senior+ a organisé un thé dansant le lundi après-midi 9 mai 2022, au Centre paroissial à Belfaux.

Sortie des Aînés 2022

La traditionnelle sortie des aînés a eu lieu le 30 septembre à la buvette des Obassaires, au Crêt. 78 personnes y ont pris part.

Soirée du 14 novembre

Elle a connu un beau succès. Plus de 40 personnes ont eu l'occasion de découvrir le film « Floride » sur le thème de la maladie d'Alzheimer. A l'issue de la projection, les participants ont eu l'occasion de connaître l'Association Proches aidants Fribourg et d'échanger avec Mmes Sandrine Pihet et Marianne Gawrysiak.

Balades à vélo

M. Martial Pittet, membre de la Commission Senior+, a organisé 5 balades à vélo. Celles-ci se sont déroulées les 9 juin, 4 juillet, 4 août, 8 septembre et 6 octobre.

L'Assiette conviviale

La Commission Senior+ a organisé à 9 reprises l'Assiette conviviale, à savoir les 30 janvier, 28 avril, 19 mai, 30 juin, 28 juillet, 29 septembre, 27 octobre, 24 novembre et 29 décembre.

L'Assiette conviviale est réservée uniquement aux personnes âgées de 65 ans et plus et elle se déroule à la Fondation Saint-Maurice, Chemin du Stand 12, à Belfaux.

Repas à l'Auberge du Mouton

La Commission Senior+ a organisé à 6 reprises le repas à l'Auberge du Mouton, à savoir les 5 mai, 9 juin, 14 juillet, 13 octobre, 10 novembre et 15 décembre. Ce repas est réservé uniquement aux personnes de 65 ans et plus.

Service de repas à domicile

Par son efficacité et son grand dévouement, l'équipe des bénévoles des repas à domicile a poursuivi sa mission d'entraide et de solidarité envers les seniors et les convalescents de notre commune durant toute l'année 2022. Les repas sont préparés par la brigade de cuisine de la Résidence du Manoir, à Givisiez.

Nombre de repas livrés : 1'141 repas
Nombre de livreurs : 8 bénévoles

L'équipe de bénévoles s'est réunie tous les deux mois, le vendredi matin, pour établir le planning des livraisons selon les commandes que Le Manoir leur transmet à la fin de chaque mois.



L'Aimant Rose – 1 tulipe pour la vie

La commune de Belfaux a poursuivi en 2022 sa collaboration avec l'Aimant Rose – 1 tulipe pour la vie, ceci dans le but de rendre hommage et apporter du réconfort aux victimes du cancer du sein et à leurs proches.

Les tulipes sont universellement associées à l'optimisme, à l'espoir, à la renaissance. La couleur rose représente la lutte internationale contre cette maladie.

Grâce à la contribution des employés de l'édilité, les habitants de Belfaux et des environs ont eu le plaisir de contempler, devant l'administration communale, le magnifique massif floral teinté de tulipes roses et blanches.



SANTE

Cabinet médical de la Gare de Belfaux SA

Durant l'année 2022, le Conseil d'Administration a continué sa collaboration avec les TPF et les médecins en vue de la finalisation des travaux du Cabinet médical.

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est composé comme suit :

Présidente : Mme Muriel Frésard
Vice-président : M. Joseph Roggo
Membres : Mme Solange Berset
Mme Mary-Lise Bapst
M. Sébastien Ruffieux
Secrétaire : Mme Véronique Christan
Comptable : Mme Isabel Bersier

Réseau Santé Sarine (RSS)

Le RSS regroupe toutes les communes du district de la Sarine. Il a pour buts :

- d'exploiter le Home médicalisé de la Sarine, à Villars-sur-Glâne
- d'exploiter un service d'ambulances pour le district
- de prendre en charge et de répartir les frais financiers des établissements médico-sociaux pour personnes âgées abritant des résidents provenant du district de la Sarine
- de répondre aux tâches et missions qui sont dévolues à ses membres par la législation sur l'aide et les soins à domicile ainsi que par la législation sur la prise en charge des personnes âgées.

L'assemblée des délégués du RSS s'est réunie en juin 2022.

Pour la législature 2021-2026, les délégués pour la commune de Belfaux sont M. François Vallat, vice-syndic, et M. Frantz Simonis, conseiller communal.

Mme Muriel Frésard, syndique, a quant à elle, été nommée au Comité de direction.

L'année 2022 a été une année particulière puisqu'il a fallu œuvrer pour mettre en application la nouvelle LDIS (Loi sur la Défense incendie) au 1^{er} janvier 2023. Les communes du district de la Sarine ont choisi de déléguer cette tâche au RSS plutôt que de créer une nouvelle association de communes. Il a donc fallu faire des propositions de statuts, puis soumettre ces derniers au Conseil général, qui les a reportés lors de la séance du Conseil général d'octobre, puis acceptés à celui de décembre.

Centre de coordination du RSS

Le Centre de coordination du RSS est un guichet unique pour faciliter la vie de toutes les personnes qui ont recours à ses services. Il est à la disposition des personnes âgées et de leurs proches pour leur faciliter l'accès aux prestations du RSS et des EMS du district de la Sarine. Il réceptionne les demandes afin d'orienter chacun vers l'offre la plus adaptée.

Le Centre de coordination assure aussi le lien entre les hôpitaux, les cliniques, les médecins, les partenaires médico-sociaux et les EMS et permet ainsi d'avoir une vision globale dans le district. Le Centre de coordination réunit :

- 12 établissements médico-sociaux (EMS) du district de la Sarine
- 6 antennes du Service d'aide et de soins à domicile
- la commission des indemnités forfaitaires

Concrètement, les missions du Centre de coordination sont les suivantes :

- traiter l'ensemble des demandes de placement pour les EMS du district de la Sarine, comprenant un rôle d'information, d'orientation, d'évaluation et de liaison entre les personnes âgées et l'ensemble des partenaires
- réceptionner et orienter toutes les nouvelles demandes de prestations d'aide et de soins à domicile du district
- évaluer des situations en vue de l'attribution des indemnités forfaitaires.

Si vous désirez obtenir de plus amples renseignements sur le Réseau Santé Sarine, veuillez-vous référer au site Internet www.santesarine.ch.

Service d'aide et de soins à domicile de la Sarine (SASDS)

Les Services d'aide et de soins à domicile de la Sarine (SASDS), s'adressant à des personnes de tout âge, coordonnent les aides à apporter aux personnes atteintes dans leur santé pour leur permettre un maintien à domicile dans toute la mesure du possible.

Le SASDS compte six antennes dans lesquelles travaillent des équipes pluridisciplinaires. Elles ont été définies en fonction du territoire couvert et sont toutes organisées de façon similaire.

Il y a différentes antennes sur le territoire de notre district : l'antenne de Grolley, dont Belfaux dépend, a fusionné avec celle de Farvagny. Les locaux de l'antenne se trouvent dès lors à Neyruz. Cette fusion n'apporte aucun changement quant à la mission et aux prestations du SASDS. Le mandat reste identique.

Statistiques des bénéficiaires des services

Services	Bénéficiaires				
	2022	2021	2020	2019	2018
Soins dentaires et orthodontiques	140	146	142	60	144
Subsides caisse-maladie	709	982	961	1003	976
Indemnités forfaitaires	11	18	15	12	5
Aides familiales	51	45	38	37	67
Service de puériculture	75	78	74	79	72

CRECHE

Crèche Barbotine

L'Association de la Crèche Barbotine regroupe les communes de Belfaux, Grolley, La Sonnaz et Misery-Courtion.

Assemblée des délégués de la crèche Barbotine

L'Assemblée des délégués s'est réunie à 2 reprises. Elle est composée de.

Présidente : Mme Gwenaëlle Ecoffey, commune de La Sonnaz
Vice-présidente : Mme Sabine Haymoz, commune de Misery-Courtion
Délégués : Mme Muriel Frésard, commune de Belfaux
M. Diego Frieden, commune de Belfaux
M. Frantz Simonis, commune de Belfaux
Mme Birgit Bronner, commune de Grolley
Secrétaire : Mme Josiane Angéloz

Comité de direction de la crèche Barbotine

Le Comité de direction s'est réuni à plusieurs reprises durant l'année. Il est composé de :

Présidente :	Mme Mary-Lise Bapst	commune de Belfaux
Membres :	M. Marc-Antoine Bovet	commune de Grolley
	M. Christophe Frossard	commune de Misery-Courtion
	Mme Barbara Monney	commune de La Sonnaz
Crèche :	Mme Tiffany Duffey	directrice avec voix consultative

Directrice de la crèche Barbotine

Mme Tiffany Duffey

Fonctionnement de la crèche

Taux d'occupation 85,5 % au 31.12.2022

Prix coûtant CHF 130.00 par jour et par enfant

Capacité d'accueil 64 places réparties comme suit :

- 42 places en 3 secteurs à la crèche du Chemin des Ecoliers, à savoir :

✚	Nurserie :	11 enfants
✚	Moyens :	11 enfants
✚	Grands :	20 enfants
- 22 places en 2 secteurs à la crèche à la Route de Chésopelloz, à savoir :

✚	Nurserie :	8 enfants
✚	Moyens – Grands :	14 enfants

Personnel L'équipe administrative est composée de :

- 1 directrice à 100 %
- 1 secrétaire à 60 %

L'équipe éducative est composée de :

- 15 personnes qualifiées à taux divers
- 1 auxiliaire à 100%
- 1 auxiliaire à 60 %
- 2 remplaçantes sur appel
- 1 stagiaire à 100 %
- 4 apprenties à 100 %

Provenance des enfants
en décembre 2022

Belfaux	50 enfants
Grolley	27 enfants
La Sonnaz	23 enfants
Misery-Courtion	24 enfants
Autres	6 enfants suite à un déménagement des quatre communes

La Commune assume la différence entre le prix coûtant et le prix payé par les parents, soit pour 2022 un montant total de CHF 222'912.35 (y compris un montant de CHF 38'299.70 relatif à la part au déficit de la crèche).

Total des charges	CHF 1'663'133.75
<u>Total des produits</u>	<u>CHF 1'610'232.00</u>
Déficit	CHF 52'901.75

Structures d'accueil de la petite enfance

Conformément à la Loi sur les Structures d'accueil Extrafamilial de jour (LStE) du 9 juin 2011, la commune de Belfaux a subventionné les structures d'accueil extrafamilial comme suit :

Association d'accueil familial de jour de la Sarine "Famiya"	Fin 2022	Fin 2021	Fin 2020	Fin 2019	Fin 2018
Nombre d'enfants placés	24	39	54	51	72
Subventions	38'713.50	65'948.65	78'825.20	73'558.65	55'838.00

4. ENERGIE – ENVIRONNEMENT – FORÊTS – AGRICULTURE ET PARCHETS – DÉCHETTERIE – AFFAIRES MILITAIRES – PROTECTION DE LA POPULATION – SERVICE DU FEU

Responsable : M. Diego Frieden, conseiller communal
Suppléant : M. Frantz Simonis, conseiller communal

ENERGIE - ENVIRONNEMENT

Commission de l'énergie et de l'environnement

Cette Commission s'est réunie à 5 reprises durant l'année 2022.

La Commission de l'énergie et de l'environnement est composée de :

Président : M. Diego Frieden, conseiller communal

Membres : Mme Josiane Berset
M. Jean-Pierre Aeby
M. Laurent Berset
M. Dominique Corpataux
M. Thierry Defaux
M. Nicolas Jobin
M. Frédéric Lampin
M. Grégoire Minisini
M. Nicolas Reynaud

Centrale de chauffage avec une chaudière à bois de forêt de 1'200 kW et une chaudière à gaz naturel de 1'500 kW (BELCAD)

La centrale de chauffage à bois/gaz avec réseau de chauffage à distance alimente 52 sous-stations situées dans des bâtiments communaux, publics et privés. L'alimentation en bois du silo est assurée par la corporation Forêts-Sarine.

L'installation d'une deuxième chaudière à bois est en cours d'étude par Groupe E Celsius.

Statistiques pour 2022

➡ Nombre total d'immeubles raccordés	52
➡ Longueur du réseau	3'362 m
➡ KWh produits / consommés ou facturés	
- Energie produite	4'827 MWh
- Energie vendue	3'911 MWh
- Energie produite avec le gaz	1'255 MWh (26 %)
➡ Energie produite par le bois	3'572 MWh (74 %)

Installation photovoltaïque sur la halle de sports et sur l'extension du bâtiment scolaire

Une surface de 758 m² de panneaux solaires photovoltaïques, qui correspond à une puissance nominale de 121 kW, a été installée fin 2012 sur les toitures de la halle de sports et de la partie "surélévation" du bâtiment scolaire. En 2022, seuls 108'246 KWh ont été produits pour un gain brut de CHF 29'659.48. Les problèmes techniques qui avaient péjoré la production d'électricité en 2021 ont été réparés par Groupe E au début de l'année 2022.

Vous trouverez ci-après l'évolution de la production sur les 5 dernières années :

Récapitulatif	2022	2021	2020	2019	2018
KWh prévus	122'400.00	122'400.00	122'400.00	122'400.00	122'400.00
KWH produits	108'246.25	81'592.00	66'921.00	115'516.00	115'985.00
Gain brut prévu en CHF	18'336.00	18'336.00	18'336.00	18'336.00	18'336.00
Gain brut réalisé en CHF	29'659.48	22'799.30	20'977.42	19'620.20	21'739.70
Coûts en CHF amort+intérêt	31'048.20	31'242.00	11'884.05	12'586.75	11'576.80
Gain net réalisé en CHF	-1'388.72	-8'442.70	9'093.37	7'033.45	10'162.90

Action "Un arbre pour votre enfant"

Il s'agit d'une mesure mise en place par l'Agglomération de Fribourg. Celle-ci a pour objectif de planter de nouveaux arbres à l'attention des familles habitant les communes membres et visant à y augmenter la qualité de vie et la biodiversité tout en offrant à la population des espaces naturels de qualité.

En 2020, un arbre a été planté à la place de jeux de Champ Bonjard et en 2021, l'arbre a été planté dans la cour d'école.

L'action pour les enfants de Belfaux nés en 2021 n'a pas eu lieu en 2022. Celle-ci a été reportée et sera organisée en 2023, en même temps que celle pour les enfants de Belfaux nés en 2022. Deux arbres seront alors plantés et deux panneaux signalétiques avec l'inscription des prénoms de tous les enfants concernés seront installés.

Commission exécutive EETI

Présidence :	M. Diego Frieden	commune de Belfaux
Vice-présidente :	M. Jonathan Collaud	commune de Corminboeuf
Membres :	M. François Vallat	commune de Belfaux
	Mme Chantal Angéloz	commune de Corminboeuf
	M. Eric Mennel	commune de Givisiez
	M. Marcel Tortorella	commune de Givisiez (a démissionné au 28.02.2022)
	M. Hugo Cabral	commune de Givisiez (depuis le 01.03.2022)
Secrétaire-comptable : Mme Laurence Aebischer		
Conseiller technique : M. Jean-Claude Spicher		

La Commission s'est réunie à 3 reprises en 2022. Lors de ces séances, elle a notamment :

- approuvé les comptes 2021
- approuvé le budget 2023
- a continué à suivre de près l'évolution des travaux suite à la pollution du Tiguellet du 13 novembre 2019, notamment la réfection du bassin de rétention de Givisiez
- a attribué les travaux de consolidation des berges à Corminboeuf
- a attribué les travaux d'enrochement à Belfaux

Dossier éolien

Le 3 mai 2022, le Conseil communal a décidé, par souci de transparence, de publier sur le site Internet de la commune une page dédiée au dossier éolien. De plus, à la fin de l'année, un tout-ménage concernant ce dossier préparé par la Commission de l'énergie et de l'environnement a été envoyé à la population de Belfaux.

Sur ce dossier, la collaboration intercommunale avec Courtepin et Misery-Courtion s'est poursuivie. Ainsi, des séances de coordination intercommunales ont eu lieu à cinq reprises. La délégation de chaque commune comporte en règle générale le ou la syndic-que, ainsi que la personne responsable du dicastère Énergie/Environnement.

FORÊTS

Forêts-Sarine

Forêts-Sarine est une corporation de droit public composée de 25 communes, 4 paroisses et l'Etat de Fribourg, qui gère une surface forestière publique de 2'575 hectares avec une possibilité annuelle de coupe de 24'600 m³ de bois.

La commune de Belfaux y possède une surface de 70 hectares.

Chacun de ces partenaires participe financièrement selon une clé de répartition définie dans les statuts.

Mission de la Corporation

La mission de Forêts-Sarine se concentre sur :

- l'exploitation et la mise en valeur des produits de la forêt, y compris pour la production d'énergie
- la protection des régions à risque contre les dangers naturels
- l'entretien des sentiers et des structures d'accueil du public en forêt
- la promotion de la biodiversité en forêt
- les conseils et propositions de collaboration aux propriétaires forestiers
- la réalisation de travaux mandatés par les communes ou les propriétaires publics ou privés

Comité de direction et Assemblées générales

La corporation est dirigée par un comité de direction composé de :

Présidence :	M. Nicolas Lauper	syndic de la commune Le Mouret
Vice-présidence :	M. Maurice Horner	conseiller communal de Marly
Membres :	M. Diego Frieden	conseiller communal de Belfaux
	M. Jean-Noël Gendre	conseiller communal de Neyruz
	M. Frédéric Schneider	ingénieur forestier du 1er arrondissement du Service des forêts et de la nature de l'Etat de Fribourg

Le comité de direction a siégé à 10 reprises en 2022.

L'Assemblée générale, quant à elle, a siégé à 2 reprises en 2022 :

- Au Mouret, le 12.05.2022 : les délégués ont, entre autres, approuvé les comptes 2021 ainsi qu'un pont AVS pour le personnel
- A Arconciel le 22.09.2022 : les délégués ont, entre autres, approuvé le budget 2023

Le délégué à l'AG pour la commune de Belfaux est M. Gabriel Litzistorf, conseiller communal.

Visite annuelle des forêts de Belfaux

La visite annuelle de nos forêts eu lieu le 25 juin 2022 avec une délégation du Conseil communal.

DECHETTERIE

Horaire d'ouverture de la déchetterie et informations

L'horaire d'ouverture de la déchetterie n'a pas été modifié en 2022. Celui-ci représente 14 ½ heures par semaine. Pour rappel : notre déchetterie est intercommunale et dessert, en plus de Belfaux, la commune de La Sonnaz.

Le système mis en place en 2021 pour les déchets encombrants a été maintenu, puisqu'il donne satisfaction.

Pour encadrer la collecte, la Commune a engagé, en septembre 2021, M. Pierre-Alain Ludwig pour s'occuper uniquement de cette tâche.

En raison de la démission de M. Ludwig fin août 2022, le Conseil communal a engagé M. Raphaël Rizzi pour reprendre cette tâche, tout en assurant également le remplacement lors des absences du responsable de la déchetterie, M. Guy Stern.

Le "MEMODéchets" (édité chaque année) vous donne toutes les informations relatives à la déchetterie.

Gestion des déchets 2022

Vous trouverez, ci-après, le comparatif sur 5 ans du tonnage des différentes matières récoltées à la déchetterie ou lors du ramassage des ordures ménagères

Déchets [to]		2022	2021	2020	2019	2018
Recyclable	Papier et carton	299 15%	259	262	275	281
	Verre	164 8%	185	179	143	168
	PET	18 1%	18	17	20	19
	Matériaux ferreux	46 2%	48	46	45	24
	Alu et fer blanc	8 0%	8	8	6	6
	Déchets inertes	100 5%	95	93	88	
	Appareils électriques	14 1%	19	17	16	
	Compostage	600 31%	603	599	636	
Non-recyclable	Ordures ménagères	489 25%	494	483	440	412
	Objets encombrants	197 10%	215	194	299	309
		1'935 100%	1'944			

	2022	2021	2020
Nbre d'habitants (31.12.2022)	3'445 hab	3'377 hab	3'363 hab
Tonnage de déchets recyclables	1'249 to	1'235 to	1'229 to
Tonnage de déchets non-recyclables	686 to	709 to	739 to
Tonnage total des déchets	1'935 to	1'944 to	1'968 to
Poids/habitant de déchets recyclables	363 kg/hab	366 kg/hab	365 kg/hab
Poids/habitant de déchets non-recyclables	199 kg/hab	210 kg/hab	220 kg/hab
Poids/habitant de déchets total	562 kg/hab	576 kg/hab	585 kg/hab

SACCO

Les communes membres de l'entente intercommunale pour la gestion commune du prélèvement de la taxe sur l'enlèvement des ordures SACCO sont les suivantes : Avry, Belfaux, Corminboeuf, Grolley, La Brillaz, La Sonnaz, Marly, Matran, Ponthaux et Prez. Le délégué de la commune de Belfaux pour la législature 2021 – 2026 est M. Diego Frieden, conseiller communal.

Une seule assemblée des délégués a eu lieu à Grolley le 5 mai 2022.

La commune de Grolley a été désignée en tant que commune-siège. C'est elle qui établit les décomptes mensuels des taxes pour l'entente intercommunale.

SAIDEF (Société Anonyme pour l'Incinération des Déchets du canton de Fribourg)

Sise sur la commune de Posieux/Hauterive, la SAIDEF, en fonction depuis 2001, traite et valorise les déchets de 161 communes fribourgeoises et de la Broye vaudoise.

Une seule assemblée générale ordinaire a eu lieu le 8 juin 2022, à Posieux. Le délégué pour la commune de Belfaux durant la législature 2021 – 2026 est M. Diego Frieden, conseiller communal.

PROTECTION DE LA POPULATION

Entente intercommunale ORCOC

L'Entente intercommunale ORCOC (Organe Communal de Conduite) regroupe les communes de Belfaux, Grolley, La Sonnaz et Ponthaux. L'assemblée des délégués ORCOC est composée de :

Président :	M. Jan Salzmann	commune de Ponthaux
Vice-président :	M. Diego Frieden	commune de Belfaux
Membres :	M. Marc-Antoine Bovet	commune de Grolley
	M. Frédéric Mauron	commune de La Sonnaz
	M. Pierre Vonlanthen	chef ORCOC
Secrétaire :	Mme Josiane Angéloz	

L'Assemblée des délégués ORCOC s'est réunie à 2 reprises en 2022.

Lors de ces assemblées, les délégués ont approuvé les comptes 2021 et le budget 2023.

Etat-major ORCOC

L'état-major ORCOC est composé comme suit :

Chef ORCOC :	M. Pierre Vonlanthen	La Sonnaz
Membres :	M. Jean-Pierre Barras	Belfaux
	M. Emile Collaud	Grolley
Secrétaire :	M. Michel Sallin	Belfaux

Cet état-major a été mis sur pied pour intervenir et diriger en cas de crise en lieu et place du Conseil communal qui doit déjà assumer ses responsabilités le moment venu. L'ORCOC est prêt à faire face à différents événements extraordinaires qui pourraient survenir, à savoir :

- accidents avec victimes multiples
- épidémies et pandémies
- canicules et sécheresse
- pannes d'électricité de longue durée ou pollution de l'eau

En 2022, l'ORCOC a dû principalement gérer la canicule estivale ainsi que la préparation des abris de protection civile en lien avec la guerre en Ukraine. Plusieurs processus ont été revus pour ce faire.

SERVICE DU FEU

Commission intercommunale du Corps des Sapeurs-Pompiers de Sarine-Nord (CSP de Sarine-Nord)

Le CSP de Sarine-Nord regroupe les communes de Belfaux, Grolley, La Sonnaz et Ponthaux. M. François Vallat est le commandant du feu.

La Commission intercommunale du CSP de Sarine-Nord s'est réunie à 2 reprises en 2022. Elle est composée de :

Président :	M. Jan Salzmänn	commune de Ponthaux
Vice-président :	M. Diego Frieden	commune de Belfaux
Membres :	M. Marc-Antoine Bovet	commune de Grolley
	M. Frédéric Mauron	commune de La Sonnaz
	M. François Vallat	commandant du feu
	M. Alain Bussard	commandant remplaçant
	M. Xavier Collaud	commandant remplaçant
Secrétaire :	Mme Josiane Angéloz	

Lors de ces séances, la Commission a, entre autres, approuvé les comptes 2021 et le budget prévisionnel 2023

Activités 2022 du CSP de Sarine-Nord

Effectifs

Effectifs 2022 : 63 personnes dont 3 dames

Provenance des membres du CSP de Sarine-Nord

▪ Belfaux	19 personnes	▪ Grolley	18 personnes
▪ La Sonnaz	3 personnes	▪ Ponthaux	14 personnes
▪ Autres communes	9 personnes		

Heures d'exercices ou de formations

▪ 2 séances d'état-major	237 heures
▪ 4 cours de cadres	165 heures
▪ 4 exercices pour la totalité du corps	493 heures
▪ 6 exercices de protection respiratoire	235 heures
▪ 2 cours de chauffeurs-machinistes	83 heures

Interventions

Le CSP de Sarine-Nord est intervenu pour un total de 183 heures soit, entre autres, pour les sinistres suivants :

- plusieurs inondations et évènements naturels
- un feu de cheminée
- plusieurs alarmes automatiques
- un brancardage
- un feu de transformateur
- un feu de cabanon

Service de police

La police des routes a, quant à elle, réalisé 376 heures.

Toutes ces formations et ces services représentent un montant de CHF 40'592.75 à répartir entre les communes membres du CSP de Sarine-Nord selon le nombre d'habitants de chacune des communes.

Administratif

Le rapport 2021 du CSP de Sarine-Nord a eu lieu le 18 mars 2022, à Ponthaux. Un rapport d'ouverture de la nouvelle base de départ a eu lieu le 2 décembre 2022.

5. EAU POTABLE – EAUX USÉES – ROUTES – POLICE ET AFFICHAGE – MOBILITÉ – CIMETIÈRE

Responsable : M. Gabriel Litzistorf, conseiller communal
Suppléant : M. Vincent Schickel, conseiller communal

EAU POTABLE

Réseau d'eau potable de Belfaux

L'approvisionnement en eau potable de notre commune est assuré par nos propres sources et par le Consortium des eaux de la Ville de Fribourg et des communes voisines (CEFREN). La commune de Belfaux possède 3 points de collecte des eaux :

- Captage du Remblai : environ 150 m³/jour
- Captage des Côtes : environ 80 m³/jour
- Puits du Remblai : environ 30 m³/jour

Le CEFREN fournit à la commune de Belfaux environ 410 m³/jour, soit environ 66 % de la consommation totale.

Tableau de consommation de l'eau communale en m³

Données en m ³	<u>2022</u>	<u>2021</u>	<u>2020</u>	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Utilisation / consommation pour l'année	227'085	269'581	189'501	213'058	248'728
Moyenne journalière env.	622.15	738.60	519.20	583.70	681.45
Production de nos sources (fourniture communale)	77'646	111'890	63'861	66'581	94'092
Achat au Consortium	149'439	157'691	125'640	146'477	154'636

Une diminution de la consommation est constatée en 2022. Cela s'explique par la réparation d'une importante fuite d'eau en 2021.

Des pertes sont encore présentes sur le réseau pour un total d'environ 40'000 m³. C'est pourquoi, des investigations ciblées ont été réalisées. Une fuite a été découverte sur la conduite de transport entre la station de pompage du Remblai et le réservoir de Combarod. Une partie de la conduite sera remplacée en 2023.

L'achat d'eau au Consortium est relativement constant sur les années et permet de compenser la diminution d'approvisionnement par les sources communales. Les faibles précipitations tout au long de l'année se ressentent sur notre production.

Analyse de la qualité de l'eau

En plus des analyses mensuelles effectuées par le CEFREN, 22 prélèvements ont été effectués sur les trois captages et à divers endroits sur le réseau d'eau potable de Belfaux.

L'analyse de ces prélèvements a démontré la conformité de la qualité de l'eau potable du réseau par rapport aux exigences du Laboratoire cantonal.

La teneur moyenne en nitrates de l'eau des sources communales est de 25 mg par litre. La dureté totale est en moyenne de 27 degrés français (°fH).

La problématique du taux de chlorothalonil dépassant les valeurs limites est toujours d'actualité. La commune de Belfaux s'est engagée auprès des Services de l'Etat pour régler cette question dans le délai légal, soit 2 ans. Des informations plus précises sont encore en attente de la Confédération.

Directives pour les installateurs sanitaires

Une directive pour les installateurs sanitaires intervenant sur le réseau d'adduction d'eau communal a été approuvée par le Conseil communal.

Seuls les installateurs sanitaires qui en ont fait la demande et qui ont les qualifications requises pourront intervenir sur le réseau d'eau communale. De plus, un permis de fouille, une demande de raccordement ainsi qu'une procédure de relevé des conduites devront obligatoirement être fournis pour chaque intervention.

EAUX USEES

AESC (Association pour la gestion des Eaux des bassins versants de La Sonnaz et La Crausaz)

L'AESC regroupe les communes d'Avry, de Belfaux, Corminboeuf, Courtepin, Givisiez, Gurmels, La Brillaz, La Sonnaz, Misery-Courtion et Prez.

L'AESC est composée d'un Comité de gestion, un Comité de direction et d'une Assemblée des délégués.

Le Comité de gestion se compose d'un président, d'un vice-président, d'un bureau d'ingénieurs, d'un responsable d'exploitation de STEP et d'une secrétaire.

Le Comité de direction se réunit 3 à 4 fois par année pour gérer le bon déroulement de l'association et préparer les assemblées générales. Il est composé d'un membre par commune. La commune de Belfaux y est représentée par M. Gabriel Litzistorf, conseiller communal.

L'Assemblée des délégués s'est réunie à deux reprises. Le délégué pour la commune de Belfaux est M. Vincent Schickel, conseiller communal. Lors de ces séances, l'Assemblée a, entre autres, adopté les comptes et le rapport de gestion 2021 et approuvé le budget 2023.

L'AESC a été fondée en 1984. Après une quarantaine d'années de services, les installations doivent, d'une part, subir une cure de jouvence et, d'autre part, être en mesure de traiter les micropolluants.

A la fin de l'année 2018, un bureau d'étude a été mandaté pour l'adaptation des nouvelles mesures pour l'horizon 2040. Les travaux visant à mettre à niveau les installations s'échelonneront sur une durée de 5 ans, tout en maintenant leur activité. La mise à l'enquête des travaux est prévue pour 2023.

Les communes membres ont transmis à l'AESC leur équivalent-habitants pour l'horizon 2040 et un Comité de rénovation de la STEP s'est constitué afin de définir le meilleur procédé pour traiter les micropolluants. Leur choix s'est porté sur un traitement à l'ozone, procédé qui a été approuvé par le Service de l'Environnement (SEn).

La clé de répartition des dépenses d'investissements pour la mise à niveau après déduction des recettes est financée par l'association des communes au prorata des habitants et équivalents-habitants souscrits pour les communes membres à l'horizon 2040.

ROUTES

Commission des routes et des eaux

La Commission des routes et des eaux a siégé à quatre reprises en 2022. Elle est composée de :

Président : M. Gabriel Litzistorf, conseiller communal

Membres : Mme Solange Berset
Mme Andrea Felder
M. Alain Bise
M. Yvan Chablais
M. René Krattinger
M. Eric Mauron
M. Velko Stockel

La Commission des routes et des eaux a pour attribution de préavisier et traiter les objets relatifs aux domaines suivants :

- | | |
|----------------------|--|
| ✎ Routes | ✎ Mobilité |
| ✎ Eclairage public | ✎ Communications |
| ✎ Transports publics | ✎ Evacuation des eaux : eaux claires et eaux usées |

Entretien et rénovation des routes

Le Conseil communal, avec l'appui de la Commission des routes et des eaux, a procédé aux travaux habituels suivants d'entretien des routes, dans le respect des budgets alloués :

▪ Réfection de la route de Lossy

Des rénovations sommaires ont été réalisées par le service de l'édilité en fin d'année. Le temps n'ayant pas permis de travaux plus importants, ceux-ci seront réalisés en 2023.

▪ Trottoir de la route d'Autafond

Le Conseil général a accepté un crédit d'investissement pour la construction d'un trottoir le long de route d'Autafond. En effet, il est nécessaire de compléter les infrastructures existantes afin de sécuriser l'ensemble du tracé. Les travaux seront réalisés dans les prochaines années.

Des conventions ont été signées avec les promoteurs ayant des projets en cours afin de fixer leur participation aux frais de construction.

▪ Cheminement piétonnier de La Crausa

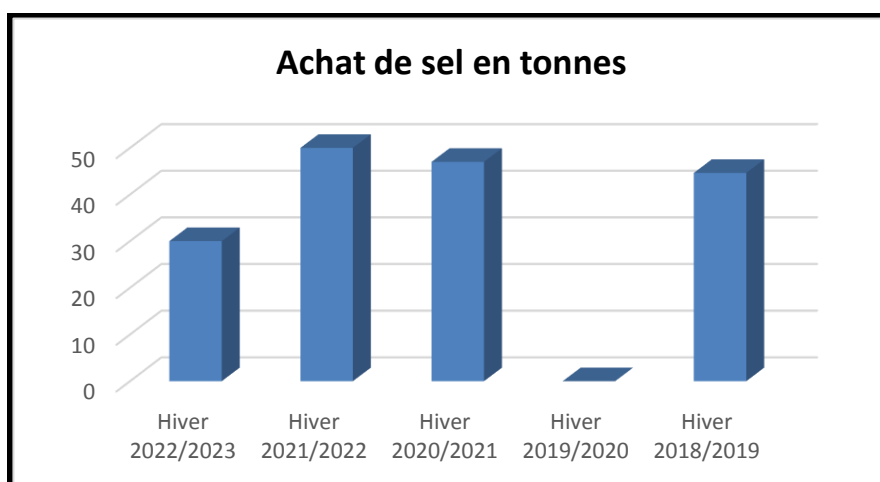
Le cheminement piétonnier le long de la route de la Rosière, depuis l'arrêt de bus du Château du Bois jusqu'au nouveau quartier de la Crausa, a été construit en début d'année 2022.

Salage et sablage

La consommation de sel au 10 février 2023 a atteint 30 tonnes pour la période hivernale 2022/2023. Afin de profiter des prix attractifs et pour compléter le silo, 25 tonnes de sel ont été acquises durant l'été. Malgré un hiver relativement doux, nous avons dû procéder à un nouvel achat de sel en décembre 2022.

Le Conseil communal remercie chaleureusement les employés de l'édilité pour leur engagement de jour comme de nuit.

Ci-après, le comparatif de la consommation de sel sur les 5 dernières années :



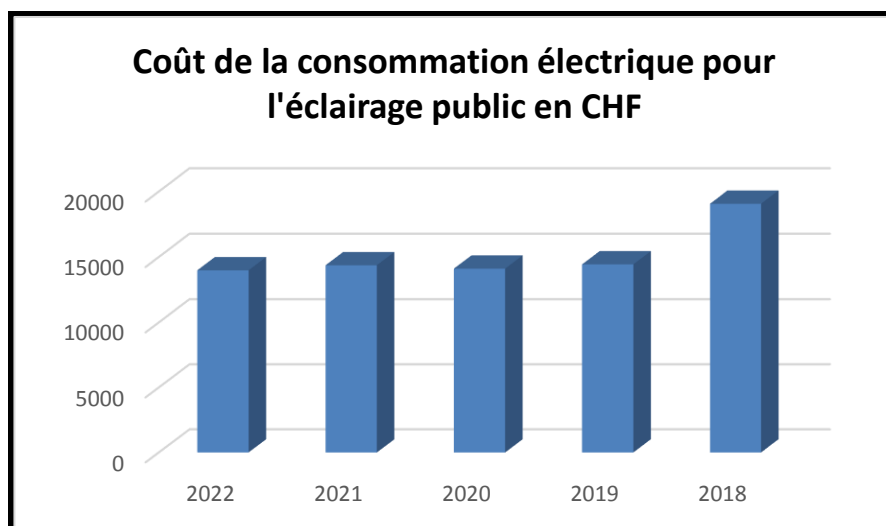
Eclairage public

Le réseau d'éclairage public des routes est constitué de 306 luminaires, dont :

- 185 luminaires équipés de LED (60 %)
- 84 luminaires équipés de lampes au sodium (27 %)
- 22 luminaires à lampes halogénures (7 %)
- 16 luminaires à tubes fluorescents (5 %)

A l'avenir, toute nouvelle installation sera équipée de LED (représentant une économie d'énergie de 60 à 65 %) avec abaissement de la consommation durant la nuit.

Ci-après, le comparatif du coût de l'éclairage public sur les 5 dernières années :



Vu le contexte énergétique, le Conseil communal a décidé d'éteindre l'éclairage public entre 23h30 et 5h30 dès le mois de novembre 2022 comme le préconise le Conseil d'Etat.

En raison de l'obligation de conserver l'éclairage des passages pour piétons et des zones à risques et afin de limiter les coûts de mise en place de cette mesure, seules certaines zones du village sont impactées, à savoir :

- La route de la Barretta
- Le quartier de la Combetta
- Le quartier de Champ Bonjard
- La route des Vuarines
- La route des Noisetiers
- La route du Moulin
- La partie base de la route d'Autafond

MOBILITE

Fermeture de la station Mobility sur la commune de Belfaux

Après deux ans de mise à disposition du service Mobility, le Conseil communal a décidé d'y mettre fin. En effet, le service n'ayant pas rencontré le succès escompté, il s'est révélé trop coûteux pour la Commune.

Afin de proposer une solution de remplacement, des discussions ont eu lieu avec l'entreprise « Carrosserie - Location Ottet Sàrl ». Des tarifs préférentiels ont été négociés pour les habitants de Belfaux.

CIMETIERE

Cercle d'inhumation

Les communes de Belfaux, Corminboeuf et La Sonnaz ainsi que la Paroisse de Belfaux font partie du Cercle d'inhumation.

En 2022, la Commission du cimetière s'est réunie à 2 reprises. Elle est composée de :

Président :	M. Gabriel Litzistorf	commune de Belfaux
Vice-Présidente :	Mme Mary-Lise Bapst	commune de Belfaux
Membres :	M. l'Abbé Théogène Habiyakare	paroisse de Belfaux
	Mme Danièle Limat	paroisse de Belfaux
	Mme Isabelle Bussey	commune de Corminboeuf
	Mme Barbara Monney-Wicht	commune de La Sonnaz
Secrétaire :	Mme Véronique Christan	

Aménagement du cimetière

En 2021, la croix de St-Maurice du cimetière de Belfaux a été démontée d'urgence afin de garantir la sécurité des visiteurs. La croix a pu être restaurée en 2022 sous la surveillance de la paroisse et sera remise en place en 2023. Les frais seront répartis entre les communes et la paroisse selon une clé de répartition.

Depuis le début 2022, les installations sanitaires ne sont plus accessibles pendant la nuit afin d'éviter les actes de vandalisme constatés ces dernières années.

Centre funéraire

Le Cercle d'inhumation a enregistré :

	2022	2021	2020	2019	2018
Incinérations	26	30	26	28	16
Inhumations	6	5	2	6	7

6. AMÉNAGEMENT – POLICE DES CONSTRUCTIONS – BÂTIMENTS ET ENTRETIEN – PATRIMOINE

Responsable : M. Vincent Schickel, conseiller communal

Suppléant : M. Gabriel Litzistorf, conseiller communal

AMENAGEMENT

Commission d'aménagement

La Commission d'aménagement s'est réunie à 3 reprises. Elle est composée de

Président :	M. Vincent Schickel
Membres :	Mme Christel Grandjean
	Mme Mireille Meissner
	Mme Rose-Marie Probst jusqu'au 25.01.2022
	M. Gilbert Bapst
	M. Thierry Defaux
	M. Claude Piccand, depuis le 25.02.2022
	M. Giovanni Vona
	M. Pierrick May, responsable technique
	M. Laurent Wolfer, secrétaire communal

POLICE DES CONSTRUCTIONS

Commission des constructions

La Commission des constructions a siégé à 7 reprises en 2022.

Dossiers de construction traités en 2022

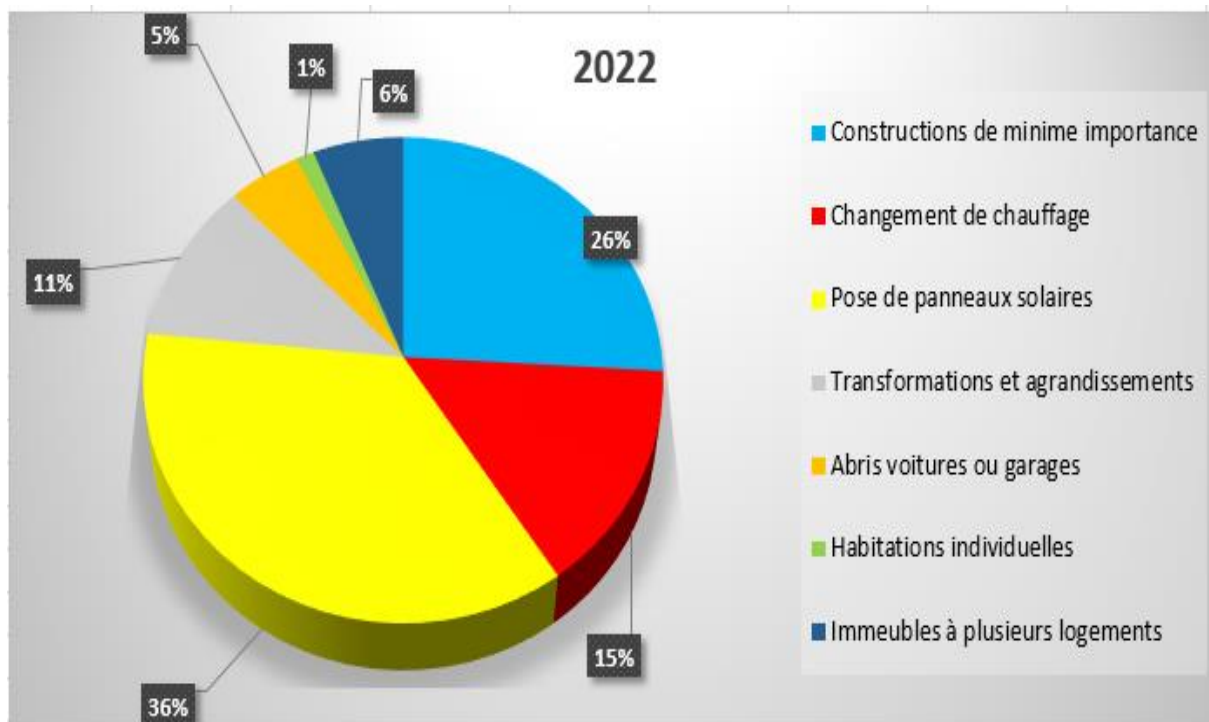
La Commission des constructions a traité 80 dossiers durant l'année 2022.

- 21 dossiers ont suivi la procédure ordinaire pour l'obtention d'un permis cantonal
- 31 dossiers ont suivi la procédure simplifiée et 46 ont obtenu un permis communal
- 7 dossiers ont suivi la procédure de demande préalable
- 21 dossiers n'ont pas nécessité de permis (installations de panneaux solaires sur toits)

Le tableau ci-après donne des précisions sur la diversité des dossiers de construction traités ainsi que sur les permis de construire octroyés :

	Nouvelles constructions, agrandissements, rénovations	2022	2021	2020	2019	2018
➡	Immeubles à plusieurs logements	5	0	1	0	2
➡	Habitations individuelles	1	4	4	1	5
➡	Bâtiments ou ouvrages publics	0	0	0	0	1
➡	Ouvrages de génie civil	0	0	0	1	
➡	Constructions agricoles ou démolition rurale	1	2	0	2	3
➡	Construction abris voitures, vélos ou garages	2	4	6	5	4
➡	Transformations et agrandissements de bâtiments existants	9	6	2	13	8
➡	Constructions de minime importance : - Piscines et SPA - Pergola, toit vitré et couvert terrasse - Divers (cabanes de jardins et autres)	21 1 2 18	30 6 12 12	19	26	14
➡	Energie : - Pose de panneaux solaires - Chauffage à mazout et installation de citernes - Chauffage à gaz - Chauffage à bois ou poêles à bois - Chauffage à distance BELCAD - Installations de sondes géothermiques - PAC (pompe à chaleur air/eau)	29 0 0 2 1 3 6	9 0 0 1 0 5 7	11 0 1 1 0 2 6	4 1 2 1 0 2 3	9 2 1 1 1 1 1
	Total général	80	68	53	61	51

Statistiques des dossiers traités en 2022



7. ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE - TRANSPORTS SCOLAIRES (BUS ET PÉDIBUS) - ASSOCIATION DE LA PISCINE DE COURTEPIN (ACPC) - SERVICE DE LOGOPÉDIE ET DE PSYCHOLOGIE (SLPPI) - ACCUEIL EXTRASCOLAIRE (AES)- DEVOIRS SURVEILLÉS - MATERNELLE

Responsable : M. Frantz Simonis, conseiller communal

Suppléante : Mme Mary-Lise Bapst, conseillère communale

ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE

Administration scolaire

Directeur d'école : M. Stéphane Sugnaux

Secrétariat des écoles : Mme Clémentine Rime Genoud

Conseiller communal
responsable des écoles : M. Frantz Simonis

NB : Depuis le début du mois de juin, le directeur de l'établissement est en arrêt de maladie et est remplacé, pour l'instant, à 50% par Mme Géraldine Chardonnens.

Corps enseignant 2022 - 2023

Classes	Titulaires	Classes	Titulaires
1-2H A	CASAGRANDE Mélissa	1-2H B	HARDER Fabienne FRAGNIERE Sarah
1-2H C	SCHUMACHER Mariella	1-2H D	TARANTINO Nadine BAUDIN Sophie
3H A	AOUISSAOUI A-Catherine BIELMANN Charlène	3H B	JULMY Céline BAERISWYL Adrienne
4H A	PETRUCCIANI Nicole BOSCHUNG Daiana	4H B	TRIPET Isabelle DANG Toan
5H A	SCHNETZER Fanny SUDAN Amandine	5H B	SPÄNI Laeticia SCHULTE-BAHRENBUR Marie
6H A	GRANDJEAN Christel VARISCO Elodie	6H B	KALAN Sibel
7H A	SCHWALLER Christina HABEGGER Savanna	7H B	BOGAERT Alexia
8H A	BERTSCHY Marie-Claude BIZE Leticia	8H B	ZAUGG Yannick HABEGGER Savanna
8HC	SOTTAS Carole		

Français Langue Seconde	BAUDIN Sophie
Enseignants spécialisés	BAUDIN Sophie COLLAUD Christelle GERMANIER Aurélien JEANMONNOD Melissa MAGNE Sylvain POCHON Stéphanie
Enseignantes AC	BARRAS Isabelle FELLAY-AEBISCHER Véronique GAUCH Florence
Projet d'enseignement de l'allemand (2H – 8H)	SCHULTE-BAHRENBURG Marie BIZE Leticia JOVICIC Olivera SPÄNI Laeticia
La Bulle Heureuse + Curieuse	GODINAT-LACHAT Oriane
Appuis	GODINAT-LACHAT Oriane
Travailleur social en milieu scolaire	ALBUQUERQUE Janaivina

Effectifs scolaires 2022 - 2023

Le cercle scolaire de Belfaux compte, au 31.12.2022, 349 élèves pour 36 enseignants répartis dans 17 classes, de la 1^{ère} année à la 8^{ème} année HarmoS. Les effectifs des classes sont les suivants :

- 4 classes enfantines à deux degrés soit au total 73 élèves en 1-2H
- 13 classes primaires soit au total 276 élèves de 3H à 8H

149 élèves habitant à Belfaux fréquentent les différents CO, soit 2 au CO du Belluard, 144 au CO de Jolimont et 3 au DOSF.

Personnel enseignant - mutations

- Départ au 31.07.2022 : 2 démissions + 1 départ à la retraite
- Remplacements de longue durée : 2
- Remplacement de courte durée : 1
- Engagement 01.08.2022 : 6
- Total enseignants au 31.08.2022 : 28 titulaires de classes,
3 enseignantes ACT-ACM,
5 enseignants spécialisés

CYCLE D'ORIENTATION

Association du Cycle d'Orientation de la Sarine-Campagne et du Haut-Lac français

Les délégués de la Commune pour l'Association du Cycle d'Orientation de la Sarine-Campagne et du Haut-Lac français sont :

- Mme Muriel Frésard, syndique
- M. François Vallat, vice-syndic

L'assemblée des délégués a siégé à 3 reprises en 2022.

M. Frantz Simonis, conseiller communal, est membre du Comité de direction, qui a siégé à 7 reprises en 2022.

CAMP DE SKI

Camp de ski

En raison de l'absence du directeur d'établissement, le camp de ski n'a pas eu lieu en 2022.

TRANSPORTS SCOLAIRES (BUS ET PEDIBUS)

Bus scolaires

La commune de Belfaux possède 2 bus scolaires, conduits en alternance par 4 chauffeurs expérimentés. Une ligne effectue le parcours suivant : Cutterwil – école – retour. La deuxième effectue le parcours suivant : Autafond – école – retour.

Les chauffeurs conduisent également les élèves aux cours de natation à la piscine de Courtepin, ainsi qu'à certaines sorties scolaires.

Pédibus

Belfaux possède une ligne Pédibus, à savoir un accompagnement à pied par des parents bénévoles d'enfants sur le parcours de leur domicile à l'école et vice versa.

Patrouilleurs

Les élèves des classes de 7H qui fonctionnent comme patrouilleurs suivent une formation dispensée par la police. Pour les remercier de leur engagement, la Commune leur a offert un vol en avion depuis l'aérodrome d'Ecuvillens.

Le bureau de la prévention des accidents BPA a décidé de ne plus donner d'autorisations aux communes pour que la prise en charge des patrouilleurs soit effectuée par les enfants. Le Conseil communal a décidé de remplacer les patrouilleurs, dès l'année 2023 par d'autres alternatives.

ASSOCIATION DE LA PISCINE DE COURTEPIN (ACPC)

Association de la piscine de Courtepin (ACPC)

Le Comité de l'ACPC s'est réuni à 4 reprises en 2022.

M. Frantz Simonis est président de la commission financière.

L'Association a tenu 4 assemblées des délégués. Les délégués sont :

- Mme Muriel Frésard, syndique
- M. Frantz Simonis, conseiller communal

SERVICE DE LOGOPEDIE ET DE PSYCHOLOGIE (SLPPI)

Service intercommunal de Logopédie, de Psychologie et de Psychomotricité de la Sarine et du Haut-Lac (SLPPI)

Le Comité de gestion du SLPPI s'est réuni à 3 reprises en 2022. La commune de Belfaux est représentée au comité de gestion par M. Frantz Simonis, conseiller communal.

Depuis le début de l'année 2022, un responsable de secteur pour chaque type de thérapie a été nommé pour un meilleur suivi des prestations proposées au sein des SLPPI.

ACCUEIL EXTRASCOLAIRE (AES)

Accueil extrascolaire (AES)

L'accueil extrascolaire a pour but d'assurer la garde des enfants en âge de scolarité en dehors des heures de classe et de favoriser leur développement en prenant en considération leurs intérêts et leurs besoins.

L'AES a une capacité d'accueil de 60 places le matin, 60 places à midi et 60 places l'après-midi, y compris durant les vacances scolaires.

Responsable : Mme Ana Ferreira

Personnel 1 responsable
 2 intervenantes en AES
 2 auxiliaires

Le secrétariat est assuré par l'administration communale.

En 2022, Mme Bruna Da Silva a donné sa démission, elle a été remplacée par Mme Sabine Cantini qui travaille à la maternelle et a accepté de cumuler ces deux activités. (Maternelle + Accueil extrascolaire).

Au courant de l'année 2022, toute l'équipe de l'AES a suivi le cours de rappel de 1^{er} secours. Le concept socio-éducatif a été adapté à la prise en charge dans le nouveau local et le concept de sécurité et d'urgence a été complété.

Statistiques sur les 5 dernières années

Accueil extrascolaire	Fin 2022	Fin 2021	Fin 2020	Fin 2019
Enfants placés	59	58	66	64
Subventions				
Total des charges	272'129.17	253'054.72	226'418.83	232'260.03
Total des produits	142'147.55	149'078.15	149'594.60	109'174.46

Tranches horaires

Horaire 1	Horaire 2	Horaire 3	Horaire 4	Horaire 5	Horaire 6
07h00 à 08h00	08h00 à 11h55	11h55 à 13h45	13h45 à 15h30	15h30 à 17h40	17h40 à 18h10

DEVOIRS SURVEILLÉS

Service des devoirs surveillés

Une quinzaine d'étudiants, sous la responsabilité de Mme Florence Bangerter, assurent l'aide aux devoirs surveillés.

38 enfants fréquentaient les devoirs surveillés au 31 décembre 2022.

Les tarifs pour les devoirs surveillés sont les suivants :

	1 enfant inscrit	Fratrie inscrite
1 mois à 1 h par semaine	CHF 15.00/enfant	CHF 12.00/enfant
1 mois à 2 h par semaine	CHF 30.00/enfant	CHF 24.00/enfant
1 mois à 3 h par semaine	CHF 45.00/enfant	CHF 36.00/enfant

Le montant à charge de la Commune en 2022 s'élève à CHF 9'752.95 pour les devoirs surveillés

MATERNELLE

Ecole Maternelle

La Maternelle de Belfaux accueille les enfants ayant 3 ans révolus jusqu'à leur entrée à l'école obligatoire.

Le rôle de la Maternelle est de permettre aux enfants une transition harmonieuse entre la famille et l'école, une préparation à l'école obligatoire, la socialisation, l'intégration de l'enfant dans un groupe, le développement de l'autonomie et l'épanouissement personnel à travers diverses activités.

La Maternelle a une capacité d'accueil de 28 places réparties en 2 classes, soit 14 enfants par classe, selon l'autorisation délivrée par le Service de l'Enfance et de la Jeunesse (SEJ).

Depuis le mois d'août 2021, la Maternelle a pris ses quartiers dans le nouveau bâtiment de la Petite Enfance.

Responsable Mme Florence Châtelain Zuccone

Personnel 1 responsable
1 auxiliaire

Le secrétariat est assuré par l'administration communale.

Ecole maternelle	Fin 2022	Fin 2021	Fin 2020	Fin 2019
Enfants placés	19	22	24	22
Subventions	-	-	-	-
Total des charges	68'599.80	70'018.14	57'132.40	27'845.42
Total des produits	29'194.00	33'032.75	17'715.00	9'934.77



Belfaux, le 9 mai 2023

